



REPUBLIQUE DU MALI

Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA)
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

NATIONS UNIES

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

DOCUMENT DE PROJET

Initiative Pauvreté - Environnement (IPE) - Mali
Phase III : Janvier 2014 – Décembre 2017

Résumé

Les objectifs du projet Initiative Pauvreté - Environnement (IPE) du Mali consistent à renforcer la contribution de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique durable et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et ceux du Mali au-delà de 2015. Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) en collaboration avec la Cellule technique du CSLP du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la phase actuelle objet du présent document de l'IPE/Mali entre dans le cadre de la Phase II de l'IPE globale qui permettra au Mali de consolider les acquis antérieurs et actuels du programme en termes d'intégration des liens pauvreté-environnement dans les processus de planification nationaux et/ou sectoriels - notamment dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et Plans de Développement y afférents.

But du projet : améliorer la mise en œuvre des objectifs de développement par une meilleure intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques, plans et cadres budgétaires associés pour une meilleure utilisation des ressources naturelles en tant que composante clé de la lutte contre la pauvreté.

Ce document de projet couvrira la période de Janvier 2014-Décembre 2017 et s'articule autour de 3 résultats attendus suivants :

Résultat 1: Les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre ;

Résultat 2: Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des changements climatiques et du genre dans les politiques macroéconomiques et sectorielles pour une croissance économique durable pro-pauvre ;

Résultat 3: Les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour le partenariat, les leçons apprises et la coopération Sud Sud.

Ce projet a été initié par le Gouvernement du Mali en collaboration avec le bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Mali) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Titre du projet :	Projet Initiative Pauvreté -Environnement (IPE)/Mali
Issue(s) de l'UNDAF :	<p>Les groupes vulnérables y compris les populations déplacées disposent des capacités leur permettant de vivre dans un environnement sain et sont mieux protégés contre les maladies hydriques.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Populations vulnérables recevant l'accès à de l'eau potable ;</i> ✓ <i>Populations vulnérables utilisant des latrines équipées de lave-mains.</i>
Priorité nationale (CSCR)	
Priorité nationale (Axe 1) :	<p>Promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus. Incidence de la pauvreté monétaire (nationale, urbaine et rurale) en %.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Proportion, dans l'ensemble de la population rurale active, des femmes ayant l'accès à la terre ;</i> ✓ <i>Proportion des personnes en difficulté alimentaire prises en charge (%).</i>
Priorité nationale (Axe 2) :	<p>Renforcement des bases à long terme du développement et de l'accès équitable aux services sociaux de qualité.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Proportion de la population ayant un accès durable à l'eau potable (national, urbain et rural) en % ;</i> ✓ <i>Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat (en %) ;</i> ✓ <i>Nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre.</i>
Effet du CPAP/ Sous-programme pauvreté :	Un développement durable promu par une meilleure gestion de l'environnement par les secteurs privé et public, et en particulier les collectivités locales est renforcé.
Issue(s) attendue(s) :	Intégration des liens pauvreté-environnement dans les stratégies et politiques nationales de développement (CSCR et autres).
But(s) attendu(s) :	Améliorer la mise en œuvre des objectifs de développement par une meilleure intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques, plans et cadres budgétaires associés pour une meilleure utilisation des ressources naturelles en tant que composante clé de la lutte contre la pauvreté.
Partenaires nationaux de mise en œuvre :	Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement(MEEA) en collaboration avec la Cellule CSLP du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

**SIGNATURES DES HOMOLOGUES NATIONAUX ET DES ORGANISATIONS
DU SYSTEME DES NATIONS UNIES PARTICIPANTES**

Titre du programme :	Initiative Pauvreté et Environnement – Phase III	Montant estimatif du budget : US\$ 3 600 000
Période du Programme:	2014-2017	• Gouvernement : US\$ 857,600
Date de démarrage :	Janvier 2014	• En nature (US\$ 57 600)
Date de clôture :	Décembre 2017	• En cash US\$ 800,000
Identification Atlas :	MLI 000 46 427	• PNUD (TRAC) US\$ 1,200,000
Arrangement de gestion:	Exécution Nationale	• PNE-Afrique US\$ 1,600,000.



Accepté par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement :

[Signature]



Accepté par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) :

[Signature]



Accepté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) :

Accepté par, Mr. George Bouma, UNDP/UNEP Poverty and Environment Initiative

[Signature]

Accepté par le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et la Coopération Internationale (MAEIACI) :



Sommaire

Résumé	- 1 -
Signatures des homologues nationaux et des organisations du système des Nations Unies participantes	Erreur ! Signet non défini.
Sommaire	- 4 -
Liste des acronymes	- 6 -
Section 1: Données générales et analyse	- 6 -
1.1. Contexte national et genèse	- 9 -
1.1.1. Liens Pauvreté - Environnement au Mali	- 9 -
1.1.2. Contexte socio-économique et l'analyse de la situation.	- 11 -
1.1.3. La coopération PNUD-PNUE pour l'Initiative Pauvreté- Environnement	- 16 -
1.1.4. Historique du projet IPE-Mali	- 18 -
1.1.5 Le nouveau document du projet l'IPE/Mali/2014-2017	- 26 -
1.2. Stratégie de réponse et de mise en œuvre	- 32 -
1.2.1. Stratégie de réponse	- 32 -
1.3. Principe de l'Accord	- 37 -
1.4. Durabilité du projet au-delà de 2017	- 38 -
1.5. Risques et durabilité du projet	- 40 -
Section 2: Arrangements de gestion et de coordination	- 42 -
2.1. Modalités de mise en œuvre	- 42 -
2.2. Le dispositif institutionnel de pilotage, de coordination et de suivi	- 46 -
2.3. Suivi et évaluation	- 48 -
2.3.1. Composantes principales du système de suivi et évaluation	- 50 -
2.3.2. Rapports de Suivi du Projet	- 50 -
2.3.3. Revue commune	- 52 -
2.3.4. Rapports financiers pour les fonds IPE Afrique (cf. Annexe 6)	- 52 -
2.4. Audit	- 52 -
2.5. Contexte légal	- 52 -
2.5.1 - L'administration globale	- 52 -
2.5.2. Les modifications	- 53 -
2.5.3. Achèvement du projet	- 53 -
Section 3 : Cadre multi-annuel des résultats et ressources	- 55 -

Section 4: Plan de travail commun et budget	- 64 -
4.1 Plan de travail commun	- 64 -
4.2 TABLEAU BUDGETAIRE RECAPITULATIF SUR LA TOTALITE DE LA PERIODE.....	- 77 -
4.3 Plan de travail annuel (PTA).....	- 78 -
ANNEXES.....	- 87 -
Annexe 1: Termes de référence.....	88
A) TDRs Conseiller Technique International de l'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE) Mali.	88
B-Termes de référence du Coordonnateur du Projet Initiative Pauvreté Environnement Mali....	93
C)Expert JPO ou VNU national en suivi/évaluation.....	97
D) Termes de référence de l'Assistant (e) chargé (e) de l'Administration et des Finances	98
Annexe 2: Rapports financiers fonds PNUE	100
Annexe 3: Note de service portant création du Comité d'Expert Technique du projet IPE/ Mali	101
Annexe 4 : Arrêté portant creation du Comité National de Pilotage du projet IPE/ Mali.....	103

Liste des acronymes

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
ASDI	Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
ASDI	Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
CCA-ONG	Conseil de Coordination et d'Appui aux Organisations non Gouvernementales
CCC	Centre de Conseil Communal
CC-IPE	Cadre de Concertation IPE
CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CET	Comité d'Experts Techniques
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Commission Européenne
CESC	Conseil Economique, Social et Culturel
CNP	Comité national de Pilotage
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays (Country Programme Action Plan)
CESC	Conseil Economique, Social et Culturel
CREN	Projet de Coordination et de Renforcement de l'Exécution Nationale
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CPS/SEEDEU	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat
CREN	Projet de Coordination et de Renforcement de l'Exécution Nationale
CSLP	Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté
DALYS	Disability Adjusted Life Years
DDT	Dichlorodiphényltrichloroéthane
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
EDSM	Enquête Démographique et de Santé du Mali
EES	Evaluation Environnementale Stratégique
EIE	Etude Intégrée des Ecosystèmes
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
HCT	Haut Conseil des Collectivités Territoriales
IDH	Indice de Développement Humain
IER	Institut d'Economie Rurale
HCT	Haut Conseil des Collectivités Territoriales
IDH	Indice de Développement Humain
IER	Institut d'Economie Rurale
INSTAT	Institut National de Statistique
IPE	Initiative Pauvreté et Environnement
IPR/IFR	Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée

IPR/IFRA	Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée
MEEA	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
MAEIACI	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et la Coopération Internationale
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MINUSMA	Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
NEX	Exécution Nationale
MINUSMA	Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBB	Project Budget Balance
P-E.	Pauvreté -Environnement
PDA	Politique de Développement Agricole
PDESC	Plan de Développement Economique, Social des Communes
PIB	Produit Intérieur Brut
PMF/FEM	Programme de Micro Financement du FEM (PMF/FEM)
PBB	Project Budget Balance
PDA	Politique de Développement Agricole
PDESC	Plan de Développement Economique, Social des Communes
P-E	Pauvreté -Environnement
PH	Potentiel hydrogène
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAE	Plan National d'Action Environnementale
PNPE	Politique Nationale de la Protection de l'Environnement
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRC-	Plan de Travail Annuel
GERNPTA	Partenaires Techniques et Financiers
PTF	Programme de Renforcement des Capacités en matière de Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles
PRC-GERN	
PRECAGED	Programme Cadre de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion Stratégique du Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel Projet
RDPE	Revue des Dépenses Publiques du secteur Environnement
RD	Rapport de Démarrage
RDPE	Revue des Dépenses Publiques du secteur Environnement
RFE	Réforme Fiscale Ecologique

RAOR	Rapport Annuel Orienté sur les Résultats
RFE	Réforme Fiscale Ecologique
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RN	Ressources Naturelles
SECO-ONG	Secrétariat de Coordination des Organisations non Gouvernementales.
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RN	Ressources Naturelles
S/E	Suivi évaluation
SG	Secrétariat Général
SIG	Système d'Information Géographique
SG	Secrétariat Général
SNGIE	Système National de Gestion de l'Information Environnementale
UNDAF	Cadre de coopération du système des nations unies
UNDAF/CPD	Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au Développement
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
USD	United States Dollar
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
VA	Valeur Ajoutée

SECTION 1: DONNEES GENERALES ET ANALYSE

1.1. CONTEXTE NATIONAL ET GENÈSE

1.1.1. Liens Pauvreté - Environnement au Mali

Le Mali reste sous l'effet d'une pauvreté sévère dont le seuil était à 42.7 % en 2012, contre 41.7 % en 2011. L'objectif de l'Etat Malien visant à réduire de façon sensible ce niveau de pauvreté n'a pu être atteint depuis des années. La gratuité et le libre accès des populations aux ressources naturelles et environnementales sont une condition nécessaire et importante à leur survie économique et alimentaire face à ce niveau de pauvreté. Il en résulte une pression directe sur les ressources naturelles et de l'environnement révélant le caractère tangible des liens pauvreté-environnement au Mali. L'impact des effets environnementaux et des pratiques peu conformes à la durabilité environnementale sur la productivité des sols agricoles est dès lors considérable. Les terres cultivables connaissent en effet une dégradation inquiétante et continue causée essentiellement par l'effet des érosions hydriques et des sols, et par l'occupation et l'exploitation irrationnelles. Cette détérioration entraîne une perte de la fertilité et donc de rendement pour l'agriculture. En termes économiques, une perte de production annuelle estimée entre 4 et 6% du PIB en découle, soit entre 100 et 140 milliards de FCFA par an. Ceci représente potentiellement 26% de la Valeur Ajoutée (VA) agricole ou 49% de la VA de l'élevage. La surexploitation des sols agricoles et les pertes de rendement qui en résultent augmentent les risques de crises alimentaires et de malnutrition aiguë qui affecte 15% des enfants de moins de cinq ans.

Les liens entre la pollution de l'eau et la pauvreté sont également directs au Mali. La pollution des eaux due aux activités domestiques (plus 32000 m³/jour), industrielles (plus de 800000 m³/jour), minières (due à l'usage des produits chimiques dans les procédés miniers notamment l'or), sanitaires (non traitement des déchets bio-médicaux) et agricoles due à l'utilisation des composés chimiques (DDT, Lindane) a un grand impact sur l'état de pauvreté. La dégradation de la qualité des eaux apparaît à travers l'augmentation de la teneur en matières organiques, la présence de métaux lourds, la variation de la valeur des paramètres physico-chimiques (PH, conductivité, dureté) et l'augmentation des paramètres bactériologiques (coliformes totaux et fécaux). Selon une étude EES réalisée par l'IPE Mali en 2011, cette pollution génère des maladies diverses et mortelles (paludisme, choléra, diarrhées, bilharziose, défaillance du rein, etc.) a un impact direct sur la productivité de la main d'œuvre et l'accès de la population au marché du travail puisqu'au Mali, 320.000 DALYS¹ sont ainsi comptabilisés chaque année en raison de la pollution de l'eau. L'impact économique de cette baisse de productivité due aux maladies hydriques est considérable s'élevant à près de 2.7% du PIB. Si l'on ajoute le coût d'opportunité des médicaments et des frais de santé pour les personnes malades ainsi que les coûts de prévention et d'adaptation (notamment le temps perdu à la collecte d'eau de

¹ Disability Adjusted Life Years. L'indicateur des DALYS selon l'OMS quantifie les conséquences d'une maladie ou d'une mort prématurée résultant d'une dégradation de l'environnement dans un pays ou une région en termes de journées ou d'années de travail perdues.

bonne qualité), le coût économique total résultant d'un accès non sécurisé à l'eau atteint près de 5% du PIB.

Les pollutions atmosphériques ont elles aussi leur impact sur la pauvreté. Selon la quatrième Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM-IV) réalisée d'avril à décembre 2006, environ 6% des enfants de moins de cinq ans souffrent de toux accompagnée de respiration courte et rapide. En gros, plus 15'000 DALYs sont des pertes dues à la pollution atmosphérique et près de 500'000 DALYS à la pollution de l'air intérieur.

L'érosion des sols contribue également à l'envasement et l'ensablement des cours d'eau, mares et lacs et l'abaissement généralisé du niveau des nappes d'eau. Il en résulte dans les régions concernées une forte influence sur l'état de pauvreté des populations avec un impact direct sur le fonctionnement des activités économiques notamment l'agriculture, la pêche, l'élevage et l'hydro-électricité.

Les liens pauvreté-environnement sont également tangibles dans le domaine des changements climatiques au Mali. En 27 ans (1980 – 2007), le Mali a connu 5 épisodes majeurs de sécheresse qui ont engendré la baisse de la productivité et de la production. Le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) du Mali élaboré en 2007 prévoit une augmentation de la température, un changement des systèmes pluviométriques à la baisse et une augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes.

On retiendra que les conditions environnementales et l'accès aux ressources naturelles sont intimement liés aux moyens d'existence, à la santé et à la vulnérabilité des populations, tout particulièrement des personnes vivant dans la pauvreté au Mali. Par conséquent, la pauvreté absolue reste élevée de façon inacceptable malgré les progrès réalisés par le gouvernement vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Mali. Plus de 70 % de la population dépendent directement des ressources naturelles pour une partie ou l'ensemble de leurs moyens de subsistance, et donc pour lutter contre la pauvreté. Parallèlement, le changement climatique, les pertes de biodiversité, les modifications concernant l'affectation des terres, et la pollution chimique continuent d'entraver le développement humain durable (et du même coup la réalisation des OMD) à un coût très élevé au Mali en raison d'une faible prise en compte des liens pauvreté-environnement. L'étude économique réalisée par le projet IPE Mali en 2009 a révélé que cette faible intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies coûtent à l'Etat Malien plus de 21% du PIB. L'étude a aussi révélé que l'accroissement des investissements publics et privés visant à améliorer l'accès des pauvres aux ressources naturelles et environnementales est extrêmement rentable pour réduire la pauvreté et contribuer de façon sensible à une croissance pro-pauvre puisque le retour de l'investissement calculé sur cinq secteurs de l'environnement (eau, air, sols et forêts, énergie & matières et déchets) double le capital. Malgré une telle rentabilité que la prise en compte des liens pauvreté-environnement procurerait à l'Etat, les ressources naturelles et environnementales continuent de se dégrader à un rythme alarmant. Ceci risque de fermer plusieurs options à l'avenir si rien n'est fait.

Afin de préserver la gamme complète des écosystèmes naturels nécessaires au bien-être humain, les liens pauvreté -environnements doivent donc être intégrés dans les politiques et stratégies qui

influencent tant les secteurs productifs de l'économie que les cadres nationaux de planification du développement, les budgets, les institutions, la gouvernance, et les mécanismes axés sur les marchés au Mali. Cette intégration des liens pauvreté -environnement contribuera également à promouvoir un développement durable et aidera le Mali qui pourrait acquérir une grande capacité de s'adapter au climat. Le présent projet s'inscrit dans ce contexte.

1.1.2. Contexte socio-économique et l'analyse de la situation.

La situation socio-économique actuelle est caractérisée par une pauvreté qui s'est aggravée ces dernières années à cause de la triple crise alimentaire, sécuritaire et humanitaire. Cette situation socio-économique qui est aussi caractérisée par une croissance démographique annuelle très forte de 3.6%² cumulée avec un taux d'analphabétisme moyen relativement élevé (plus de 47%) rend l'état de pauvreté très sévère. Le chômage touche 9.6 % de la population globale, mais le phénomène frappe plus les jeunes (81.5 % des chômeurs) avec un taux de 15.4 %. Le gouvernement met l'accent, dans le cadre de la mise en œuvre du CSCR 2012-17 sur le ciblage des pauvres et des groupes vulnérables, et s'est fixé comme objectif de ramener l'incidence de la pauvreté à 32 % en 2017 (contre 42.7 % en 2012). La croissance pourra donc être de retour à partir de 2014 avec un taux de PIB projeté à 5.4 %. Mais l'atteinte de ces objectifs va demander beaucoup d'efforts des secteurs productifs, notamment l'agriculture (riz et coton), et les mines (en particulier l'or). Le premier secteur qui souffrira d'une forte vulnérabilité si aucun effort d'intégration des liens pauvreté-environnement n'est fait sera donc l'agriculture avec une exploitation économique forte des sols du Mali qui déjà présentent beaucoup de limitations productives dans leur état de sols 'anciens' naturellement peu fertiles avec un taux de matières organiques en moyenne faible (rarement plus de 1%), et une teneur en azote total de moins de 0.2%. Leur surexploitation et l'usage de techniques agricoles trop intensives (réduction des jachères, abandon et sous-utilisation des engrais naturels) et érosives pourraient contribuer aux efforts de lutte contre la pauvreté mais avec une possible fermeture des options futures sur plusieurs tableaux de développement vu que la surexploitation des principales ressources de base que sont la terre, l'eau et les forêts va conduire à une rupture des liens pauvreté-environnement induisant l'amenuisement irréversible des rendements qui pourrait être cause d'une aggravation des différentes crises actuelles du pays. La migration des populations due à la rupture des liens pauvreté-environnement va aussi s'accroître vu que les pressions anthropiques actuelles sur les ressources forestières entraînent déjà une déforestation estimée à 600'000 ha/an. Celle-ci surpasse la capacité de régénération forestière estimée à 500'000 ha/an (DNCN, 2007), ce qui implique une perte nette de 100'000 hectares de forêt annuellement. Et si rien n'est fait les années à venir, les ressources forestières sur lesquelles reposent 80% des besoins des populations (sources d'énergie, de revenu, et garantes des normes socio-culturelles et culturelles) vont connaître une diminution irréversible avec un impact sans précédent sur le bien-être des individus et des communautés et sur la situation socio-économique nationale du Mali. Les programmes de santé, de l'éducation et la situation des femmes eux aussi vont être sérieusement affectés avec les nombreuses formes de pollutions hydriques,

² L'essor, conseil des Ministres du 7 Octobre 2009 <http://www.maliweb.net/category.php?NID=51326>.

éoliennes, minières, et agricoles qui caractérisent actuellement les activités économiques et de lutte contre la pauvreté.

Sur le plan énergie, l'érosion des sols va réduire le potentiel hydroélectrique, notamment des grandes centrales comme celles de Silingué et de Sankarani avec tous ses effets multiplicateurs sur le développement socio-économique.

Le PANA Mali 2007 a aussi prévu que les liens santé-climat vont connaître une évolution inquiétante les années à venir avec une tendance à la hausse pour les maladies qui ont des liens étroits avec les paramètres climatiques, notamment la méningite et le paludisme. Ce dernier est responsable de 15.6% de la morbidité et 13% de la mortalité pour l'ensemble de la population du Mali. Les scénarios climatiques élaborés pour le Mali prévoient en effet une élévation de température de plus de 2°c sur l'ensemble du pays pour la période 2005-2100. Or, une telle élévation de la température aurait pour effet de raccourcir le temps de développement des parasites des maladies liées au climat, ce qui accroîtrait leur capacité vectorielle de nuisance et leurs effets directs sur les activités et la vie socio-économique.

La situation du genre mérite elle aussi d'être mentionnée. En effet, la situation nationale est défavorable au genre et aux droits humains au Mali. Les données désagrégées par genre sont peu disponibles. En général, les études qui ont été menées lors de l'élaboration des politiques foncières, forestières et en eau, considéraient les collectivités territoriales ou les communautés rurales comme des catégories homogènes ayant des préoccupations communes. Cette approche classique du développement profitait plus aux catégories nanties notamment les hommes dont la position socioéconomique se renforce au détriment des plus faibles que sont les femmes. Elle comporte le risque d'aggraver le déséquilibre socioéconomique entre hommes et femmes. A ce titre, la faiblesse d'analyse genre est un facteur important de risque à l'atteinte des objectifs des politiques nationales qui, au lieu de lutter contre la pauvreté, risquent par leur approche de l'aggraver en favorisant l'appauvrissement d'une partie importante de la communauté rurale que constituent les femmes et leurs groupes associés.

Bien que les femmes représentent près de 51 % de la population nationale (RGPH, 2009), elles constituent avec les enfants, des groupes particulièrement défavorisés, voire marginalisés. En effet, 73,2% des femmes n'ont reçu aucune instruction contre 64,2% pour les hommes et dans la population de 15 ans et plus, seulement 27,7% savent lire et écrire dans une langue quelconque (RGPH, 2009). Les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de quinze ans contribuent le plus à l'état de la pauvreté du pays à environ 70% contre 19% pour les hommes. Sur le plan contribution du genre au développement des familles et de l'économie nationale, essentiellement les femmes et les filles sont les personnes chargées de l'approvisionnement en eau à 36% et 15% respectivement contre 3% pour les hommes (ODHD/LCP, RNDH 2005-2006).

Sur le plan foncier, la discrimination à l'endroit des femmes en matière de gestion foncière est liée plus à des pesanteurs socioculturelles qui font que dans la plupart des communautés, la femme ne peut hériter de la terre. Elle n'a généralement qu'un accès précaire à des terres le plus souvent marginales. Aussi, malgré une égalité de principe inscrite dans les textes législatifs et réglementaires, des entorses

comme la reconnaissance des droits coutumiers et les conditions d'application des textes constituent des obstacles importants à un accès équitable des femmes à la terre et aux ressources naturelles. De plus, compte tenu du caractère très sensible de la question, les politiques tardent à traduire conséquemment leur discours en faveur de la promotion de la femme dans les politiques foncières.

Au niveau des services étatiques, les liens p-e en faveur du genre sont abordés sous l'angle de la pauvreté des potentialités et la pauvreté monétaire et s'expriment à travers les effets de la préservation de l'environnement sur l'amélioration des conditions de vie des populations. L'intégration du genre dans l'analyse des liens pauvreté-environnement, s'effectue à travers entre autres des activités économiques et de sensibilisation pour la promotion des foyers améliorés, la valorisation des produits de cueillette en faveur de la protection des ressources naturelles. L'intégration des droits humains est très récente. Bien qu'aucune de ces études n'ait typiquement couvert des aspects liés à l'habilitation des femmes ou à la dimension genre, elles ont toutes révélé que la santé et l'atteinte au capital naturel affectent les classes les plus pauvres auxquelles appartiennent le genre féminin au Mali, étant donné que ce sont les pauvres notamment les femmes qui n'ont pas les moyens de se préserver d'une mauvaise qualité de l'environnement. L'étude économique de l'IPE plus précisément a montré que *les dommages à l'environnement les plus prononcés se situent dans les domaines « Energies et Matières » (7.9% du PIB), « Sols et Forêts » (5.8% du PIB) et « Eau » (4.8% du PIB) qui sont tous des secteurs stratégiques pour la survie des femmes*, car ce sont elles qui ont en charge la recherche du bois, de l'eau et autres produits de prélèvement de première nécessité. Ce sont également elles qui subissent en premier lieu les effets néfastes d'une perte de productivité des sols, des ressources forestières et autres services éco-systémiques. L'étude conclut que l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles aurait un impact favorable si la réduction des inégalités en genres connaît des avancées sensibles au Mali.

En conclusion, on peut retenir que l'analyse de la situation du genre et de l'environnement révèle une faiblesse de participation des femmes à la formulation, la planification et l'exécution des politiques environnementales. Néanmoins la capacité du pays à prendre en compte la dimension genre et droits humains est encore très faible au regard des efforts jusqu'ici faits. En effet, des formations organisées par les partenaires techniques et financiers, la direction nationale de la promotion de la femme et autres organisations de la société civile avec comme objectifs l'intégration du genre dans les activités des projets et le renforcement des compétences, ont contribué à l'amélioration des connaissances. Mais à cette date ces formations formelles et/ou informelles, organisées par les partenaires techniques et financiers, la direction nationale de la promotion de la femme et autres organisations de la société civile avec comme objectifs l'intégration du genre dans les activités des projets et le renforcement des compétences, n'ont touché que 26% de la population nationale,

Au regard des inégalités persistantes de genre, une nouvelle phase de l'IPE Mali constituera une opportunité de renforcer les capacités existantes et de développer de nouvelles capacités techniques, légales et opérationnelles pour induire des avancées sensibles en matière du genre et droits humains grâce à la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle et ciblée.

On retiendra que la situation socio-économique du Mali dépendra fortement des liens pauvreté-environnement les années à venir vu que les principaux moyens d'existence durable que sont les terres, les bassins versants, les ressources en eau, les cultures vivrières, le bétail, la biodiversité, les

cultures de rente, emplois et autres ressources financières, les routes, habitations, centres de santé, marchés, systèmes d'approvisionnement en énergie domestique et autres infrastructures physiques reposent tous sur les ressources naturelles et de l'environnement et dépendent de la manière dont les dynamiques entre ces dernières et les moyens d'existence sont gérées. Il y a donc nécessité de consolider les liens pauvreté-environnement au niveau de tous les différents maillons de la vie socio-économique au Mali. L'exercice de verdissement conduit avec succès par les autorités du Mali lors de l'élaboration du CSCR 2012-2017 avec un fort appui de la phase finissante de l'IPE Mali est une forte illustration de cette prise en compte des liens pauvreté-environnement au niveau national. Mais la poursuite de l'effort s'impose au niveau des secteurs qui ont en charge les différents moyens d'existence notamment les secteurs qui impactent le plus l'environnement (agriculture, mines, énergie, commerce, santé). Ces secteurs doivent :

- 1) renforcer et aligner leurs politiques et stratégies de développement sur la base de nouvelles considérations qui intègrent de façon adéquate les liens pauvreté-environnement pour réduire leurs impacts sur les ressources de base et inscrire leurs objectifs de lutte contre la pauvreté dans une perspective de durabilité forte ;
- 2) adopter des pratiques budgétaires et d'investissement qui intègrent les liens pauvreté-environnement ;
- 3) conduire des études spécifiques qui clarifieront davantage les liens pauvreté- environnement au niveau de chaque secteur.

Au plan national, une revue des allocations en faveur du secteur de l'environnement s'impose. Une étude conduite par l'IPE Mali en 2012-2013 a montré que l'allocation des ressources budgétaires en faveur du secteur de l'environnement est irrégulière et peu réaliste avec une moyenne annuelle de moins de 1% pour un secteur qui contribue de façon directe à plus de 40% à l'économie nationale et de façon indirecte à plus de 80%. Un relèvement du niveau des allocations en faveur de l'environnement grâce à l'appui du projet va permettre à l'Etat de faire des économies substantielles dans les autres secteurs (santé, énergie, éducation, etc..).

Au plan local, la décentralisation n'a pas encore un impact positif sur la gestion durable des ressources naturelles en raison d'une faible connaissance des liens pauvreté-environnement et du faible niveau de désengagement de l'Etat. Un appui aux collectivités paraît nécessaire à travers la conduite d'études stratégiques, la formation des élus locaux pour le développement d'un système de cogestion et la mise en place de conventions locales pour améliorer la prise en compte des liens pauvreté-environnement.

L'intégration des questions genre dans le CSCR s'est améliorée d'une génération à une autre. Dans le CSCR (2012-2017), la prise en compte des inégalités sociales est transversale et apparaît dans les orientations stratégiques. Dans les différents CSCR, les droits humains sont sous-entendus dans les axes de renforcement du secteur social à travers l'accès aux services sociaux de base. Des efforts restent cependant nécessaires pour concrétiser l'intégration du genre dans les politiques et stratégies de développement au niveau des secteurs et au niveau local.

En termes de perspectives pour le projet IPE/Mali 2014-20217, il est bon de rappeler que le Mali vient de traverser une période de fragilité, d'instabilité sécuritaire sociopolitique et institutionnelle.

Selon l'étude réalisée par l'ODHD/LCP en 2013 intitulée « Effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires », la crise politique et sécuritaire menace l'existence de la République, elle a ébranlé les fondements de l'économie. Ces conséquences sont visibles sur l'économie réelle, les finances publiques, les échanges extérieurs et le secteur bancaire. En effet au plan macroéconomique :

- Pour la première fois depuis 12 ans, l'économie malienne connaît une récession de 1,5% en 2012. Cette récession touche en particulier le secteur secondaire (BTP) et le secteur tertiaire ;
- La croissance réelle du PIB en 2012 est estimée à -1,5% contre 5,6% initialement prévue.

Au plan budgétaire, les conséquences du ralentissement de l'activité économique sur les recettes publiques et la suspension de l'aide publique au développement ont conduit le gouvernement à sacrifier les dépenses d'investissement sur financement intérieur afin d'éviter les dérapages budgétaires.

L'inflation dépassera de loin la norme fixée par l'UEMOA pour se situer à 5,4% en grande partie liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des hydrocarbures.

Au niveau des Finances Publiques, au titre du collectif budgétaire 2012, les recettes sont estimées à 941,659 milliards de FCFA contre initialement 1 341,508 milliards soit une réduction de 29,8%.

L'adoption de la feuille de route pour la transition par l'Assemblée nationale en janvier 2013 et l'organisation des élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées avec succès ont rendu possible le rétablissement de l'ordre constitutionnel et le renforcement de la légitimité de l'Etat; l'aide publique au développement a repris avec le pool des Partenaires Techniques et Financiers en l'occurrence l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement et la coopération américaine.

Sur le plan sécuritaire, la situation s'améliore graduellement depuis l'intervention militaire de Janvier 2013 et le déploiement de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

1.1.3. La coopération PNUD-PNUE pour l'Initiative Pauvreté- Environnement

En Afrique, selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2013 du PNUD, les menaces environnementales comme le changement climatique, la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau et les catastrophes naturelles constituent des préoccupations au plan global. Mais les pays et les communautés pauvres sont néanmoins les plus affectés. Le changement climatique a d'ores et déjà exacerbé les menaces environnementales et la destruction des écosystèmes réduit les moyens de subsistance, en particulier des personnes pauvres.

L'inaction pourrait s'avérer très coûteuse. Plus l'inaction se prolonge, plus le coût sera élevé. Si l'on veut garantir des économies fortes et des sociétés durables, les politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté ainsi que les mécanismes structurels et institutionnels au niveau pays ont besoin d'être repensés et mis en œuvre, pour ajuster les cadres opérationnels de développement humain avec les approches d'utilisation des ressources naturelles dont l'existence sous-tend l'économie et le développement social. Cet ajustement peine à venir malgré les nombreux efforts d'un grand nombre de gouvernements et d'Organisations Internationales qui s'investissent au quotidien en appui à la stratégie du développement durable.

Aussi le Conseil d'Administration du Forum Ministériel Mondial sur l'Environnement a-t-il en février 2001 chargé le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) d'aider les gouvernements à intégrer les dimensions environnementales dans les processus sociaux et économiques centraux et plus particulièrement dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et les politiques de développement global. Pour cela, des actions spécifiques et urgentes devaient être prises. Elles visent à mettre en exergue:

- ✓ les liens entre la pauvreté et l'environnement;
- ✓ les stratégies visant à rendre les moyens d'existence des populations plus productifs et écologiquement durables;
- ✓ les grandes options et alternatives qui s'offrent aux gouvernements pour une meilleure approche de lutte contre la pauvreté.

C'est dans cette optique que le PNUE a élaboré un cadre conceptuel prenant en compte toutes les possibilités d'intégration de l'environnement pour relever le défi de la réduction de la pauvreté. Le cadre conceptuel du PNUE fait appel à deux approches: une approche de renforcement des capacités et une approche écosystémique.

La réflexion menée par le PNUE a abouti au présent projet sous-régional intitulé « Projet Pauvreté- Environnement », lequel vise le renforcement de la politique environnementale pro-pauvre et des

capacités institutionnelles de gestion aux niveaux national et local pour la réduction de la pauvreté et le développement durable en Afrique.

En parallèle, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) soutenu par la Commission Européenne (CE) a lancé - suite au Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg en 2002 «l'Initiative Pauvreté-Environnement» avec l'objectif d'identifier des mesures pratiques et des recommandations politiques concrètes permettant d'aborder les préoccupations écologiques des pauvres dans les pays en développement.

Le programme IPE a été donc conçu au niveau global pour attirer l'attention des Etats sur les liens dynamiques entre la pauvreté et l'environnement et sur la nécessité de leur prise en compte lors de l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté. Il s'agit d'une logique de précaution que tous les Etats, les bailleurs de fonds et la société civile devront prendre en compte s'ils veulent inscrire leurs politiques de développement économique dans de bonnes perspectives futures vu que les deux thématiques transversales pauvreté et environnement s'influencent mutuellement.

Aussi l'IPE PNUD-PNUE est-t-elle une bonne illustration de la manière dont deux agences de l'ONU peuvent travailler ensemble - avec un programme commun, des projets pays communs et des ressources financières et humaines partagées pour la prise en compte des liens pauvreté-environnement. Dans ce cadre, le PNUD et le PNUE collaborent dans une dizaine de pays africains qui sont : le Botswana, le Burkina Faso, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie.

En Février 2007, au cours de la 24^{ème} session du Conseil d'Administration du PNUE, le PNUD et le PNUE ont « cimenté » le lien entre la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement en lançant conjointement le Centre pour la Pauvreté et l'Environnement dans le but de mobiliser des coalitions mondiales et nationales ainsi que des aides plus importantes et un appui accru au renforcement des capacités afin de « permettre aux pays d'intégrer plus efficacement les liens pauvreté- environnement dans leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté et dans les programmes d'investissement ».Ce projet s'inscrit dans cette perspective.

1.1.4. Historique du projet IPE-Mali

a) Rappel des différentes phases du projet de l'IPE/Mali, des activités clés menées et les leçons apprises.

Le gouvernement du Mali en relation avec ses partenaires a exprimé, au cours de ces dernières années, sa volonté de faire de la prise en compte des liens pauvreté-environnement l'une des modalités essentielles de la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). Il s'agit, d'une part, de rendre désormais les actions environnementales plus efficaces au profit des pauvres et, d'autre part, de mettre en place des plans de renforcement des capacités nationales et locales voire de nouveaux instruments permettant aux populations d'utiliser rationnellement et efficacement les ressources naturelles et de leur environnement.

Le projet IPE-Mali pour 'le renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation de la politique environnementale avec la lutte contre la pauvreté' a été initié par le PNUE et a démarré en fin d'année 2005 - précisément en Septembre après la nomination du Point Focal du Ministère de l'Environnement et l'Assainissement et la mise en place d'une Cellule de Coordination pilotée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

De 2005 à nos jours, le projet Initiative Pauvreté et Environnement a connu trois étapes essentielles

✓ Une phase dite préparatoire (de décembre 2005 à octobre 2007)

Au démarrage du projet en 2005, celui-ci était régi par un protocole d'accord entre le PNUD et le PNUE. La mise en place du cadre institutionnel a permis d'identifier l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet tout en définissant leurs rôles et responsabilités. En 2006, une étude a été conduite pour sélectionner les zones prioritaires et sites d'intervention pour la mise en œuvre de projets communautaires pilotes démontrant les bénéfices de l'engagement des communautés dans la gestion durable des ressources naturelles et son impact sur le bien être humain. Cette étude a suscité beaucoup d'attentes et d'espoir au niveau des populations.

✓ La phase initiale (de mars 2008 à mars 2010)

Cette phase qui a commencé en 2008 a renforcé le projet Pauvreté et Environnement initial et a été mise en œuvre au Mali dans le cadre d'une étroite collaboration entre le Gouvernement du Mali, le

bureau pays du PNUD et le PNUE. Elle a favorisé une intégration de l'environnement au CSCRP. Bien qu'elle ait rendu possible une sensibilisation des Autorités du Ministère de l'Economie et des Finances et leur implication dans les initiatives d'intégration des liens pauvreté-environnement dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, les résultats obtenus restaient superficiels à cause de divers facteurs dont la complexité des cadres institutionnels au niveau national, la faible compréhension des exigences liées à l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les secteurs stratégiques et les mutations fréquentes au sein de l'Administration Nationale.

L'évaluation indépendante réalisée en Janvier 2009 a révélé ces faiblesses du projet, mais aussi a identifié un nombre de chantiers entamés dont le bon achèvement pourrait constituer des réalisations tangibles pour le projet. Le choix a été fait de laisser le projet se poursuivre en 2009 pour achever les travaux entamés sur la base du reliquat budgétaire disponible et de prendre une décision subséquente en fonction de la qualité des résultats finaux et de l'engagement dont auraient fait preuve les différentes parties.

✓ La phase de prolongation de la phase initiale (de Mai 2010 -Décembre 2013).

Cette phase était composée d'un ensemble d'activités stratégiques identifiées comme nécessaires à l'accomplissement du processus d'intégration des dimensions Pauvreté-Environnement dans le système de planification nationale et locale (politiques, plans et programmes) et les processus de budgétisation associés.

Au nombre de ces activités, on peut citer :

- ✓ L'étude d'intégration de la question genre à la durabilité environnementale qui vise à promouvoir l'intégration transversale des questions du genre, de la vulnérabilité et des droits humains dans la prise en compte des liens pauvreté-environnement pour la gestion rationnelle des ressources naturelles et environnementales ;
- ✓ La réalisation d'une étude sur la revue des dépenses publiques en appui technique à la planification budgétaire liées à l'Environnement est un des aspects de l'examen approfondi des dépenses publiques dont la finalité est d'aider le pays à établir des mécanismes efficaces et transparents pour allouer et utiliser les ressources publiques disponibles d'une manière qui favoriserait la croissance économique durable et contribuerait à réduire la pauvreté dans une perspective de développement durable.
- ✓ L'élaboration et la diffusion d'un guide méthodologique de renseignement des indicateurs pauvreté et Environnement dont l'objectif général est de fournir une méthodologie de renseignement des indicateurs facilitant leur élaboration/utilisation. Il s'agissait surtout de

clarifier et de définir au niveau de certains indicateurs pris en exemple les caractéristiques essentielles telles que : les valeurs cibles, les valeurs de référence, les méthodes de collecte, les sources de vérification etc.

- ✓ L'organisation d'une série de journées de formation, de sensibilisation et de partage des informations, des résultats et des acquis du projet IPE/Mali auprès de certains acteurs stratégiques tels que les membres du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, du Conseil Economique, Social et Culturel, des Journalistes de la presse écrite et audio-visuelle. L'objectif principal de ces séries de formation était d'informer les journalistes et les décideurs à différents niveaux sur les liens entre la pauvreté et l'environnement, de renforcer leurs capacités pour une meilleure information des populations et de susciter leur implication pour mieux accompagner les initiatives de l'IPE/Mali
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie communicationnelle pour l'IPE-Mali et la promotion des champions. Cette étude visait, à partir des différents facteurs de contraintes du programme, à élaborer la stratégie de communication de l'IPE/Mali et de son plan d'action afin de disposer d'un instrument efficace pour appuyer l'atteinte des objectifs que le programme s'est fixés, tout en améliorant ses résultats et en assurant une visibilité adéquate de ses interventions.
- ✓ La réalisation de l'étude initiale d'analyse de consistance environnementale et du niveau d'intégration des liens pauvreté -environnement dans le CSCR/2007-2011 au Mali. Cette étude consistait à faire une évaluation du CSCR (2007-2011) pour apprécier les efforts de progrès vers l'atteinte des OMD au Mali dans la perspective de l'amélioration de la prise en compte transversale des liens pauvreté-environnement dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du CSCR (2012-2017). Sa réalisation a contribué à une meilleure connaissance du niveau d'intégration de la problématique de l'environnement dans les différentes politiques sectorielles.
- ✓ La réalisation d'une série d'Évaluations Environnementales Stratégiques (EES) pour les secteurs Agriculture, Santé, Pêche et Elevage avec diffusion et utilisation des résultats pour l'exercice du verdissement du prochain CSCR. Elle a permis d'identifier, de décrire et d'évaluer les incidences sur l'environnement de ces secteurs au Mali pouvant résulter de la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et projets suivis par ces départements dans le but d'améliorer les processus de décision politique et notamment l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques.
- ✓ La formation sous régionale sur la comptabilité environnementale ou verte qui a permis de renforcer les capacités des participants pour promouvoir l'utilisation de la comptabilité

environnementale aux fins du développement durable dans les pays concernés en termes de concepts, d'approches et outils tout en expliquant ses liens avec le principe du développement durable partant des interactions entre l'économie et l'environnement.

- ✓ La réalisation d'une série d'études pour l'évaluation des capacités nationales pour l'application de l'économie verte et des modes de consommation et de production durable.
- ✓ L'étude économique-environnementale du secteur environnement en 2009 a montré que la gestion non rationnelle des ressources naturelles présente un coût élevé pour les pauvres et pour le pays. En effet, le coût des dommages environnementaux et des inefficiences dans l'utilisation des ressources naturelles représente au Mali 21.3% du PIB, soit plus de 680 milliards FCFA (ou près de 1.3 milliards USD). Les dommages les plus prononcés se situent dans les domaines « Energies et Matières » (7.9% du PIB), « Sols et Forêts » (5.8%) et « Eau » (4.8%).

En plus de ces études, d'autres activités importantes ont été conduites dans la sous-région Ouest-Africaine. Il s'agit entre autres : (i) du voyage d'étude au Bénin en Mars 2009 sur l'utilisation appropriée de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) pour l'amélioration des politiques, (ii) de la formation à Dakar en Mai 2009 sur le développement du leadership qui a abouti à la création des champions de l'IPE, (iii) de la formation sur les réformes fiscales environnementales au Burkina Faso en 2010, (iv) de la formation sur l'Evaluation Intégrée des Ecosystèmes en 2009 en Mauritanie ; (v) de la visite au Ghana en 2011 qui a rendu possible l'échange sur les expériences et leçons apprises pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les documents de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Ghana avec comme résultat concret une très bonne conduite de l'exercice de verdissement du CSCRPMali (2012-2017) dont tous les principaux axes ont fait l'objet d'une intégration transversale de la durabilité environnementale.

Ces activités ont contribué notamment à mettre en évidence les liens entre la pauvreté et l'environnement au Mali, à identifier les obstacles et les besoins et hiérarchiser les enjeux et tendances pour l'intégration des questions pauvreté-environnement dans les processus de planification nationale, avec maintenant une plus forte implication des acteurs du Ministère de l'Economie et des Finances. La mise en œuvre de ces activités (y compris celles des phases antérieures) a généré quelques leçons apprises dont les principales sont les suivantes :

1. Un fort partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances, et celui en charge de la planification est essentiel pour garantir l'intégration des liens p-e dans les stratégies de lutte contre la pauvreté (CSCRPMali), les plans de développement national et les processus budgétaires ;

2. Une forte coordination intersectorielle est indispensable pour l'institutionnalisation des mécanismes et approches p-e ;
3. Opérer à travers les structures et institutions existantes renforce l'action et la durabilité des initiatives IPE ;
4. Les mutations fréquentes des cadres nationaux rendent difficile le processus d'intégration des liens p-e ;
5. L'utilisation de champions nationaux renforce la sensibilisation et le plaidoyer pour l'intégration des liens p-e inter secteurs ;
6. Une forte implication des bureaux du PNUD et l'appui du Coordonnateur Résident sont indispensables pour la réussite de l'agenda du projet IPE ;
7. Les objectifs d'intégration des liens pauvreté-environnement sont éprouvants et demandent beaucoup de temps et de ressources. Aussi, l'IPE ne peut-elle pas tout faire d'où la nécessité de partenariat avec d'autres intervenants, par exemple d'autres programmes des Nations Unies, les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds, les acteurs de la presse, etc. Un tel partenariat diversifié permet de traduire en actions concrètes le caractère intégré du projet ;
8. Le couplage des consultants internationaux avec des consultants/institutions nationales renforce la capacité nationale et assure la durabilité des actions en matière d'intégration des liens p-e ;
9. Dans le cadre de la collaboration avec les structures nationales, il est important de donner des lignes directrices claires et de développer des outils et méthodologies qui cadrent avec les réalités socio-économiques du Mali ;
10. La coopération Sud-Sud et les visites d'échanges constituent des outils et cadres privilégiés d'apprentissage et de formation pour l'internalisation des méthodologies de l'IPE ;

Ces leçons apprises constituent des ingrédients très utiles qui ont permis de définir le cadre d'actions et les orientations futures du prochain projet dont fait l'objet le présent document.

b) Acquis de l'IPE/Mali et justification d'une phase pour leur consolidation.

Au terme de la mise en œuvre de cette phase, l'IPE/Mali a renforcé la contribution de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique durable et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette mise en œuvre a permis de jeter définitivement les bases propices d'intégration de la durabilité

environnementale pro-pauvre dans les politiques avec pour la première fois un exercice de verdissement du CSCRP réussi impliquant fortement le Ministère en charge de l'Economie et des Finances en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

Au point de vue de renforcement des capacités, plus de 800 acteurs toutes catégories confondues ont bénéficié des sessions diverses de formation, d'information et de sensibilisation stratégiques sur l'intégration des liens P-E dans les politiques nationales et sectorielles, le développement du leadership, la création d'un réseau de plus de 40 champions tous secteurs confondus. Un acquis important reste aussi une meilleure connaissance de l'approche du projet par les acteurs de l'Administration nationale qui ont commencé à solliciter de plus en plus les produits IPE pour leur utilisation aux fins de leurs activités et mécanismes décisionnels de tous les jours.

En fin 2011, le projet présentait de bonnes perspectives pour 2012. Malheureusement, la guerre de séparatisme dans le Nord couplé avec la situation politique au Sud peu favorable au développement en Janvier 2012 a aggravé la situation du Mali qui déjà sans la guerre, était confronté à de sérieux problèmes alimentaires et nutritionnels à cause d'un ensemble de facteurs combinés qui s'ajoutent à ceux de la gestion peu rationnelle des ressources naturelles et qui sont entre autres les effets de la sécheresse, la dégradation de l'environnement, la vulnérabilité climatique, et l'effet dévastateur des criquets.

L'arrivée de la crise a affecté les progrès enregistrés et pourrait compromettre entre autres la mise en œuvre adéquate du nouveau CSCRP verdi avec l'appui de l'IPE, y compris l'habileté du pays à garantir l'usage rationnel des ressources naturelles, ce qui aura une répercussion négative directe sur la situation des pauvres si l'effort entamé n'est pas poursuivi. Aussi, depuis le début de la crise, la situation des pauvres s'est dégradée. La persistance de la crise a affaibli la résilience des ménages vulnérables et leurs stratégies de survie.

Les initiatives engagées ces dernières années par les Autorités Maliennes avec le récent exercice de verdissement du CSCRP (2012-2017), l'institutionnalisation amorcée de l'EES en tant qu'outil stratégique d'amélioration des politiques et le développement des instruments économiques de l'environnement sont des acquis tangibles à conserver vu qu'ils ont montré que le Mali reconnaît l'utilité des ressources naturelles pour l'économie nationale et leur importance en tant que composante clé de lutte contre la pauvreté.

Cependant, les capacités institutionnelles et organisationnelles du pays sont encore faibles au regard du niveau minimum requis pour assurer au niveau national un processus irréversible de prise en compte des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies à différents niveaux de la hiérarchie nationale pour un développement économique durable du pays. En effet, l'utilisation des

outils et approches de l'IPE à cette étape a connu une avancée notable par rapport au début du projet grâce aux activités menées jusqu'ici, mais elle n'est pas encore institutionnalisée, tout comme les allocations budgétaires et les cadres d'investissement ne sont pas encore fortement influencés en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre. Bien que le Cadre Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) ait fait l'objet d'un exercice de verdissement très réussi, et que la phase actuelle du projet ait réussi à mettre en place des champions de l'IPE à différents niveaux de l'Administration nationale, le CSCR verti reste encore confronté à des questions pratiques d'opérationnalisation et de suivi avec des exercices de revues budgétaires encore très peu influencés par le projet pour prendre en compte les objectifs pauvreté-environnement. De très importantes études (notamment les études EES, les évaluations économiques et les revues budgétaires) conduites au cours de la phase actuelle ont révélé le coût onéreux des politiques actuelles de lutte contre la pauvreté sur les écosystèmes et l'environnement. Elles ont également révélé un déséquilibre d'actions en défaveur de la composante pauvreté du projet, dont le renforcement nécessitera plus de temps et d'expertise de court et moyen termes. L'intégration des liens pauvreté-environnement au niveau des secteurs stratégiques a démarré au cours de la phase actuelle avec l'appui des champions de l'IPE et une forte implication des ministères en charge de la coordination nationale, notamment celui de l'Economie et des Finances ainsi que celui en charge de la planification. Mais la consolidation de cette intégration s'avère nécessaire autant que son institutionnalisation qui est un processus de longue haleine.

Dans l'ensemble, on peut retenir que le processus de consolidation des résultats du projet amorcé au cours de la phase actuelle n'a pas encore atteint un niveau de non-retour. Il est également important de mentionner la récente crise politico-sociale et sécuritaire qui a frappé le pays entre Janvier 2012 et Juillet 2013 réduisant la capacité institutionnelle et technique du pays à assurer le développement durable, avec un impact direct sur l'ensemble des projets et programmes en cours au Mali y compris l'IPE. La prise en compte de toutes ces dimensions susmentionnées à travers une phase de consolidation paraît donc nécessaire et urgente pour les années à venir si l'on veut valoriser l'investissement du passé. Une telle consolidation est vraiment possible vu que le projet s'aligne parfaitement sur les priorités nationales et celles du système des Nations Unies.

La poursuite des efforts au Mali est donc nécessaire et compatible avec la vision du PNUD local en tant que premier partenaire de financement et de mise en œuvre du projet IPE que le PNUD considère toujours comme l'une de ses initiatives prometteuses de lutte contre la pauvreté à faible coût écologique et social. Le projet continue à susciter également une forte motivation de la part du Gouvernement qui à travers divers mécanismes continue à positionner les initiatives IPE parmi les 12 priorités nationales avec son intention clairement exprimée de financer le présent projet jusqu'à hauteur de 30% de son coût malgré les nombreuses priorités compétitives actuelles qui requièrent la contribution du pays.

La nouvelle phase du projet reposera sur des itinéraires de résultats pouvant conduire aux attentes escomptées, avec des hypothèses et des indicateurs de gestion axée sur les résultats. L'itinéraire de succès du projet définit trois blocs de construction nécessaires à l'atteinte des objectifs à long terme, avec des cibles annuelles et des résultats de moyen terme dans leur évolution vers les produits escomptés. Le premier bloc de construction a trait au développement des capacités institutionnelles pour la maîtrise et l'utilisation des outils et approches de l'IPE développés au cours de la phase précédente. Le deuxième bloc de construction se réfère à l'amélioration des cadres d'allocation budgétaires et de dépenses pour accroître la capacité du pays à opérationnaliser les liens pauvreté-environnement au niveau national et sectoriel tandis que le troisième bloc de construction utilisera les approches de communication et les cadres d'échanges initiés au cours de la première phase et ceux à venir pour la valorisation des leçons apprises et la coopération Sud-Sud pour accroître l'adhésion des décideurs. La réussite de la mise en œuvre des blocs et la manière dont l'itinéraire de succès du projet sera conduit pourrait être affecté par des risques évoqués plus loin au point 1.5 (pour l'énoncé des hypothèses, voir aussi le cadre multi-annuel des ressources et résultats à la section 3). Elle dépendra également de la sagacité de la stratégie du projet telle que décrite au point 1.2. Les résultats stratégiques clés visés par la théorie/itinéraire des résultats (changements attendus) sont entre autres : i) une forte implication du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que des bailleurs de fonds pour garantir sur le long terme des investissements substantiels dans les secteurs à fort impact sur l'environnement et les ressources naturelles tels que le secteur de l'agriculture, les infrastructures, les mines, l'industrie, etc... ii) une utilisation pro-active et massive des produits de l'IPE y compris ceux générés au cours des années précédentes) en appui aux processus décisionnels à différents niveaux. iii) une utilisation des outils économiques à des fins d'argumentaires économiques pour soutenir l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et environnementales pour le développement économique et social au niveau national et plus particulièrement au niveau sectoriel grâce à un fort engagement de l'IPE dans les processus budgétaires du Ministère de l'Economie , des Finances et Planification.

Aussi, la dernière réunion du Comité National de Pilotage a non seulement recommandé le renforcement des acquis à travers une nouvelle phase, mais a aussi insisté sur la nécessité de développer de nouvelles activités avec un accent particulier sur celles-ci après:

- ✓ La poursuite des efforts réalisés lors des phases antérieures du programme en termes d'intégration des liens pauvreté - environnement dans les processus de planification nationaux et décentralisés - notamment dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et les Plans de Développement Locaux;
- ✓ La restitution des études et évaluation de l'IPE/Mali au niveau des régions;

- ✓ Le développement de nouveaux outils techniques et de plaidoyer (revue des dépenses publiques et appui à la planification budgétaire, intégration de la problématique genre à la durabilité environnementale);
- ✓ L'appui à l'institutionnalisation des instruments économiques de l'environnement, et à la poursuite de celle de l'EES en cours;
- ✓ L'élargissement du champ d'action du projet IPE/Mali à de nouveaux acteurs stratégiques tels que l'Assemblée Nationale, l'Institut National de la Statistique (INSTAT), le Haut Conseil des Collectivités, les Universités du Mali, le secteur privé, etc.;
- ✓ L'appui au Ministère de l'Economie et des Finances pour la mise en œuvre du CSCR 2012 – 2017 et le suivi du processus de son verdissement, la Réforme Fiscale Ecologique (RFE), l'Economie Verte et la comptabilité environnementale ainsi que l'introduction dans la loi des finances d'une annexe mandataire sur la durabilité environnementale pro-pauvre au Mali;
- ✓ L'appui au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement pour accompagner le processus de mise en œuvre du verdissement du CSCR, renforcer la capacité du Ministère pour jouer son rôle d'appui à l'intégration des liens pauvreté-environnements dans les politiques, plans et budgets des Ministères non environnement, et soutenir des thématiques spécifiques comme la réforme fiscale environnementale dans le secteur forestier, la transition vers l'économie verte, la criminalité forestière, les modes de consommation et de production durables, etc...
- ✓ La poursuite des études économiques sectorielles et au niveau décentralisé en tant qu'outils d'aide à la décision.

1.1.5 Le nouveau document du projet l'IPE/Mali/2014-2017

La nouvelle phase de l'IPE/Mali vise l'atteinte des buts et résultats suivants :

But du projet : améliorer la mise en œuvre des objectifs de développement par une meilleure intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques, plans et cadres budgétaires associés pour une meilleure utilisation des ressources naturelles en tant que composante clé de la lutte contre la pauvreté.

Résultat 1: Les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre.

Ici l'accent sera focalisé sur les activités suivantes:

1.1 Appui technique et méthodologique au Ministère en charge de la Planification, de l'Economie et des Finances, de l'Environnement et aux Collectivités Territoriales pour l'intégration des liens pauvreté-Environnement dans les objectifs de planification à moyen et long terme.

1.1.1 Restitution et utilisation des études économiques de la phase actuelle de l'IPE/Mali (Etude économique de l'environnement, RDPE, Etude riz etc.) à des fins de renforcement des capacités de l'Administration nationale, des PDSEC et du secteur privé pour l'intégration des liens P-E.

1.1.2. Capitalisation et valorisation au niveau national et des collectivités territoriales des résultats issus des EES réalisées (Agriculture, Elevage, Pêche et Santé) par une série d'ateliers de restitution pour leur utilisation pour le développement.

1.1.3 Appui technique à la mise en œuvre et au suivi du verdissement du CSCRP (2012-2017).

1.1.4. Renforcement des capacités des Collectivités, des services techniques locaux à mieux verdir les plans et budgets locaux de développement.

1.1.5. Formation des champions et autres acteurs clés au niveau des Ministères sur la méthodologie et les outils d'intégration des liens P-E dans les politiques et stratégies de développement.

1.1.6 Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du secteur Energie.

1.1.7 Evaluation Environnementale et Stratégique (EES) de la Politique de Développement Agricole (PDA) du Mali.

1.1.8 Renforcement des capacités des comptables nationaux et des autres parties prenantes en matière de comptabilité environnementale pour mieux améliorer la contribution des ressources naturelles et environnementales au PIB.

1.1.9 Etude méso-économique (bénéfice -coût) de l'environnement pour le sous-secteur Coton au Mali.

1.1.10 Analyse économique du développement du secteur minier et des défis de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles dans le secteur.

1.1.11 Intégration des liens P-E dans UNDAF/CPD et processus associés.

1.2. Développement des capacités institutionnelles au niveau des institutions publiques (directions centrales, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social et autres institutions) pour l'intégration des liens pauvreté-environnement, changement climatique et l'approche genre dans leurs plans de travail et agendas.

1.2.1 Elaboration d'un guide d'intégration opérationnel des questions du genre, de la vulnérabilité sociale et des droits humains et des changements climatiques dans la démarche méthodologique de prise en compte des liens pauvreté-environnement au niveau des secteurs.

1.2.2 Revue du système national de collecte des données sur l'environnement pour la comptabilité du capital naturel et la désagrégation intégrant les dimensions genre-pauvreté.

1.2.3. Développement des capacités (formation, sensibilisation en termes plaidoyer et de lobbying) des élus nationaux et locaux (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Conseil Economique et Social) pour la prise en compte des liens P-E, des changements climatiques et le genre dans les dispositions légales pour le développement.

1.3. Renforcement des mécanismes de coordination intra et inter sectorielle au niveau national pour la gestion durable des ressources naturelles et environnementales.

1.3.1. Analyse des cadres de concertation relatifs à la gestion durable des ressources naturelles et environnementales pour leur renforcement au niveau national et régional.

1.3.2. Participation régulière aux travaux des groupes PTF agriculture et environnement pour la prise en compte des liens pauvreté-environnement dans les cadres de concertation intra partenaires.

1.4. Développement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de gestion axés sur les résultats pour leur intégration dans les systèmes nationaux de S&E, de rapportage.

1.4.1. Renforcement des capacités institutionnelles du système de suivi/évaluation des structures techniques nationales tels que l'Institut National des Statistiques(INSTAT) et la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) pour améliorer le système

de rapportage et de S/E aux niveaux national et des collectivités territoriales ainsi que pour la désagrégation des statistiques nationales par genre et région.

1.4.2. Organisation des sessions de formation sur le guide méthodologique d'élaboration et de renseignement des indicateurs Pauvreté et Environnement et sur la "Gestion Axée sur les Résultats" aux niveaux national, régions et local pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des programmes et projets de gestion durable des ressources naturelles et environnementales.

Résultat 2 : Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des changements climatiques et du genre dans les politiques nationales et sectorielles aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre.

Les activités phares qui seront priorisées ici sont:

2.1. Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles pour l'amélioration des processus de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.

2.1.1. Etudes régulières de Revue des Dépenses Publiques pour le développement des capacités techniques des Ministères pour une pratique de budgétisation institutionnalisée en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.

2.1.2. Appui à l'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat du MEEA.

2.1.3. Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale au niveau national et local.

2.1.4. Appui technique au développement des capacités des institutions (notamment le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Planification, de l'Aménagement du Territoire et de la Population et l'Assemblée Nationale) pour l'application des mesures législatives et réglementaires en faveur d'une budgétisation de durabilité environnementale pro-pauvre au Mali.

2.1.5. Appui technique à l'institutionnalisation des outils économiques (revue des dépenses publiques sectorielles, revues budgétaires, analyses économique-environnementales etc.), pour une meilleure allocation des ressources budgétaires en faveur d'une utilisation rationnelle des RN pour l'économie.

2.1.6 Appui technique à la mise en place et au renforcement des capacités d'un noyau d'experts nationaux sur l'élaboration des outils économiques (y compris ceux de la réforme environnementale fiscale), ceux du genre et ceux du Droit de l'Environnement.

2.2. Développement des capacités nationales pour une meilleure prise en compte du Changement Climatique (adaptation et atténuation) dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local.

2.2.1 Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique ou note d'orientation pour l'intégration de la dimension "changement climatique" et le genre dans les politiques de développement au Mali.

2.2.2. Formation d'un noyau national d'experts sur la problématique du changement climatique, les approches et outils de son intégration dans les politiques nationales et sectorielles de développement.

2.2.3. Appui aux Collectivités Territoriales pour la prise en compte du changement climatique dans les PDESC : cas de quelques Communes.

Résultat 3. : Les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour une utilisation massive des produits IPE et pour fin de partenariat et de coopération Sud Sud.

Deux activités phares seront développées:

3.1. Organisation des échanges inter-pays, projets et programmes sur les expériences et leçons apprises pour fin de partenariat et de coopération Sus-Sud.

3.1.1. Organisation d'une série de voyages d'études et d'échanges d'expériences sur les différents approches et outils d'intégration des liens Pauvreté et Environnement pour la capitalisation des bonnes pratiques dans un contexte de développement durable pro-pauvre.

3.1.2 Organisation des ateliers et réunions de plaidoyer régionaux sur les questions spécifiques requérant une approche collégiale.

3.2. Réalisation de produits communicationnels (films documentaires, CD Roms, fiches synthèses, photographie, posters, etc..) sur les liens pauvreté et environnement, le changement climatique, la comptabilité du capital naturel, le genre et la stratégie de leur intégration dans les politiques de développement.

3.2.1 Organisation des tables rondes et de débats radio-télévisés sur l'approche méthodologique, la stratégie, les résultats et leçons apprises pour accroître la visibilité de l'IPE/Mali.

3.2.2 Renforcement des capacités des journalistes de la presse écrite et audio-visuelle sur la problématique genre et durabilité environnementale (avec un fort accent sur le réseau des journalistes spécialisés en environnement).

3.2.3 Développement des outils et produits de sensibilisation/conscientisation et de plaidoyer en direction des décideurs politiques ciblés.

1.2. STRATEGIE DE REPONSE ET DE MISE EN ŒUVRE

1.2.1. Stratégie de réponse

Le projet IPE-Mali renforcera les acquis des phases antérieures en ce qui concerne l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques intersectorielles pour traduire le caractère transversal de la thématique environnementale et celle de la pauvreté à travers les secteurs et départements ministériels. Il s'agira surtout de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer le verdissement du CSCR (2012-2017). Aussi, sera-t-il question de renforcer les capacités institutionnelles et individuelles à travers des dispositions légales pour pérenniser les acquis actuels et faire face aux nouveaux défis.

Le projet IPE/Mali sera intégré dans les processus du CSCR et collaborera avec les groupes de travail sectoriels et les autres partenaires impliqués pour s'assurer que l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies représente une priorité nationale pour tous les secteurs et les acteurs du développement au Mali.

Le développement de nouveaux outils techniques (revue des dépenses publiques et appui à la planification budgétaire, intégration de la problématique genre à la durabilité environnementale, études coûts-bénéfices de l'environnement, Evaluation Environnementale Stratégique, fiscalité environnementale etc...) renforcera le plaidoyer à tous les niveaux (y compris le niveau décentralisé) avec une influence plus forte sur les mécanismes économiques de développement.

Le PNUD et le PNUE fourniront conjointement l'appui technique et l'aide nécessaire à l'exécution du projet IPE/Mali. Les deux agences en outre s'engageront dans la mobilisation de partenaires et l'établissement de synergies aux niveaux local, national et international afin d'augmenter les ressources disponibles et d'améliorer l'efficacité des efforts soutenus par les bailleurs de fonds pour l'intégration de l'environnement dans les processus de planification nationale et locale.

D'autres agences de développement ou structures stratégiques de l'Etat seront sollicitées pour une meilleure implication dans la mise en œuvre des activités du projet. Le projet développera un partenariat stratégique très fort avec un bon nombre de partenaires au développement, notamment l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI), l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), l'Union Européenne et autres.

Quant aux structures de l'Etat, il s'agira de formaliser le partenariat en établissant un protocole de collaboration avec certaines Universités de Bamako et Ecoles Supérieures pour renforcer la solidité et

la durabilité des outils qui seront développés, notamment les outils d'analyse économique et ce, conformément à la recommandation de la cinquième session du Comité national de pilotage. Ces structures sont : (i) l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) à travers la Faculté des Sciences et Techniques, (ii) l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) avec la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, (iii) l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA).

La formulation des résultats et activités du présent projet s'inspire de celle du prodoc de l'IPE globale auquel contribue l'IPE Mali. La stratégie du projet, les mécanismes de gestion du projet ainsi que les mécanismes de durabilité et de suivi-évaluation suggérés y compris le Cadre des Ressources et Résultats entrent parfaitement dans la vision de l'IPE globale. L'Equipe de gestion tout au long de la durée de vie du projet veillera à cette compatibilité entre le document global et la stratégie de l'IPE Afrique. Etant donné que le projet IPE-Mali s'inscrit dans la vision du programme global de l'Initiative Pauvreté et Environnement (IPE), l'accent sera également mis sur la coopération Sud-Sud. Le PNUD et le PNUÉ s'assureront des échanges d'expériences entre les pays IPE et/ou d'autres pays ayant une expérience pertinente pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les processus de planification.

De plus-sous l'égide d'un accord entre le PNUD-Mali et l'IPE- Afrique, il sera procédé au recrutement d'un expert international qui viendra en appui à un nombre d'activités spécifiques du projet. Le projet recrutera également un expert national pour le suivi/évaluation, le rapportage et la capitalisation des leçons apprises. L'appui de cet expert national permettra au projet de renforcer sa capacité à démontrer les résultats pour convaincre les décideurs nationaux et les bailleurs de fonds sur le bien-fondé du projet et sur sa durabilité de l'impact tout au long du cycle de vie du projet.

Au travers des activités du projet, le gouvernement du Mali renforcera ses connaissances et capacités en matière de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et contribuera à la discussion internationale sur des méthodes d'intégration de l'environnement dans la planification nationale.

Pour ce faire, il faut tenir compte de :

- ✓ la nécessité de promouvoir une approche globale et multisectorielle des objectifs pauvreté-environnement;
- ✓ la nécessité d'impliquer davantage les secteurs stratégiques (Mines, Agriculture, Energie, Elevage etc.) à la prise en charge des coûts écologiques ou environnementaux à court, moyen et long termes que la mise en œuvre de leurs politiques respectives engendre;

- ✓ la nécessité de renforcer les capacités des institutions et des acteurs dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et sur certains outils ou instruments économiques du développement durable;
- ✓ la nécessité d'informer et de sensibiliser sur les questions environnementales et les liens avec le bien-être humain, la réduction de la pauvreté et le développement durable;
- ✓ la nécessité de renforcer non seulement la composante suivi et évaluation en améliorant la visibilité des résultats et acquis du projet IPE/Mali au niveau des partenaires et décideurs stratégiques conformément à la GAR mais aussi et surtout la mise en œuvre de la stratégie de communication et de plaider par la capitalisation des résultats ou produits du projet pour une meilleure capacitation des décideurs techniques, politiques et une plus grande implication des bailleurs de Fonds .

La stratégie de mise en œuvre l'IPE/Mali sera aussi fondée sur le partenariat et la synergie avec toutes les parties prenantes impliquées dans la protection de l'environnement en général et la gestion durable des ressources naturelles en particulier (structures techniques de l'Etat, partenaires Techniques et Financiers, Société civile etc.)

Ce partenariat sera mis en œuvre autour d'un certain nombre de principes :

- ✓ le renforcement de la collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de la Planification, de l'Aménagement du Territoire et de la Population pour une meilleure reconnaissance de l'importance des liens pauvreté –environnement pour le développement économique et social;
- ✓ la forte implication de certains secteurs stratégiques (Mines, Agriculture, Energie, Elevage etc.) pour qu'ils inscrivent leurs politiques dans une perspective de durabilité environnementale;
- ✓ le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles du ministère en charge des questions environnementales afin de l'aider à mieux jouer son rôle d'appui aux autres secteurs;
- ✓ l'application du principe de la transversalité du genre et des droits humains dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, stratégies et budgets de développement;

- ✓ Un effort d'implication de l'Unité économique du PNUD Mali a commencé depuis un certain temps. Cette implication sera renforcée de concert avec l'Unité en charge de l'Environnement.

Une bonne partie des thématiques développées au niveau national sera étendue au niveau décentralisé pour rendre possible une rationalité entre la capacitation générée au niveau national et les efforts de développement en cours au niveau décentralisé. Cependant et vu la situation actuelle nationale du pays, une telle implication du niveau local sera examinée au cas par cas sur la base des contraintes et opportunités qu'offrent les milieux décentralisés.

En ce qui concerne le genre et les droits humains, il faut signaler que bien que très peu d'avancée ait été faite dans ce domaine, le contexte national présente des atouts et opportunités que l'IPE/Mali va saisir pour inverser la tendance. Entre autres, le lien entre la pauvreté et la détérioration de l'environnement est bien établi, et l'élimination de la pauvreté a été reconnue comme une condition sine qua non du développement durable.

La stratégie du projet consistera à s'appuyer sur des partenariats, des institutions et structures ayant des pouvoirs de décisions pour influencer les politiques et stratégies. Elle utilisera également des cadres et mécanismes appropriés tant au niveau national que local. Les acteurs stratégiques dans le processus seront les PTF, les CPS sectorielles, les personnes ressources au niveau des services étatiques y compris les juristes, les représentants de la sécurité, les conseillers genre et points focaux au niveau des départements ministériels, des ONG internationales et groupes thématiques de la société civile intervenant sur les thématiques genres et droits humains, le secteur privé, les collectivités territoriales.

La stratégie du projet consistera également à inverser la vision occulte et légendaire du genre qui est celle du sexe qui renvoie à la biologie humaine; c'est à dire, on naît homme ou femme, et on ne peut rien y changer quelles qu'en soit les inégalités et les injustices sociales auxquelles l'individu fait face. Elle s'appuiera sur l'égalité et l'équité en tant que deux principes fondamentaux du concept genre.

Les axes stratégiques qui attireront l'attention du projet seront les suivants:

- Le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles et l'amélioration de la gouvernance en faveur du genre et des droits humains.
- Le développement de la synergie entre l'IPE/Mali et le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et l'ONU-Femmes à travers des protocoles de partenariats formels afin de mieux coordonner et de suivre les indicateurs genre liés à la gestion des ressources naturelles et environnementales avec si possible la revue de la structure de pilotage du projet.
- L'appui aux départements sectoriels pour élaborer un document de référentiel commun pour la prise en compte du genre et des droits humains dans les politiques et stratégies avec des

indicateurs genre en lien avec la pauvreté et l'environnement et faciliter leur intégration et budgétisation lors des revues du CSCR.

- La conduite d'études spécifiques sur les thématiques « genre & droits humains et l'adaptation au changement climatique », « genre & droits humains et gestion des déchets », « genre & droits humains et énergie », etc. en vue de bien documenter les questions relatives aux rapports homme - femme avec les ressources naturelles et l'environnement.
- Engager les Ministères stratégiques à conduire des activités de désagrégation des données par genre et par région pour affiner les analyses de politiques et réorienter les recommandations et les axes politiques de développement en faveur du genre et des droits humains.

L'utilisation des fonds du programme prendra également en compte le coût total des activités à entreprendre pour résoudre les problèmes de genre à travers l'élaboration de plans de travail appropriés budgétisant le coût des activités en genre.

En ce qui concerne la situation sécuritaire et post conflit du pays, le Gouvernement a signé avec les Nations Unies un Cadre Conjoint d'Appui à la Transition au Mali (CCAT).

Le premier Axe du CCAT prévoit un renforcement de la gouvernance démocratique avec un accent particulier sur la restauration de la paix et de la sécurité à travers 6 composantes majeures, notamment l'appui aux Autorités Nationales ainsi qu'aux Organisations de la Société Civile y inclus les médias, la promotion des Droits Humains, l'amélioration de l'accès à la Justice et la promotion du Genre. Le second axe cherche à limiter les impacts de la crise sur les conditions de vie des groupes les plus vulnérables, en s'efforçant de promouvoir des interventions qui visent à accroître la résilience des maliennes et des maliens, en renforçant leurs capacités à absorber les chocs économiques, sociaux et environnementaux y compris les chocs découlant de la rupture des liens pauvreté-environnement tant de nature externe qu'interne. Cette approche met l'accent sur l'analyse des risques et de la vulnérabilité ainsi que sur la responsabilisation des acteurs locaux pour une prise en main de leur destin. L'IPE Mali apportera sa contribution au recouvrement de la paix en :

- Adhérant aux directives du CCAT actuel et de ceux futurs, en collaborant intimement avec le PNUD en tant que premier partenaire de mise en œuvre du CCAT et de l'IPE au Mali.
- Intégrant l'analyse des risques et de la vulnérabilité à la plupart de ses études notamment dans les secteurs les plus touchés par la crise comme les secteurs forestiers, de l'Energie, de l'agriculture et du genre. Cette disposition sera prise lors de l'élaboration des TDRs.
- Collaborant avec la mission de la paix en place au Mali qui couvre la composante droite humaine ainsi que la Branche post- conflit du PNUE.
- Mettant à contribution toutes personnes ressources capables d'influencer l'élaboration des TDRs des différentes activités qui seront entreprises, notamment les études et les sessions de formation, le choix des thèmes de coopération Sud-Sud etc..
- Participant aux travaux de groupe des PTFs-Gouvernement pour l'application des directives conjointes relatives à la gestion de la crise en situation de post-conflit.

- Ciblant les zones d'intervention du projet au niveau local sur la base des décisions qui seront issues du comité de pilotage du projet.
- Respectant les dispositions MOSS dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Bien que le prodoc soit élaboré/approuvé pour les 4 ans à venir, si les accords en cours de négociation avec PNUD Mali et le Gouvernement du Mali sont concluants, l'IPE Afrique à cette étape s'engage de façon ferme du point de vue financement pour les deux premières années du projet (Janvier 2014 – Décembre 2015). Le niveau d'engagement de l'IPE Afrique dans la deuxième partie de la présente phase (Janvier 2016-Décembre 2017) sera fonction du contexte du programme de l'IPE globale, de la conjoncture du PNUD/Mali et de l'engagement du Gouvernement du Mali en fin 2015. Une évaluation à mi-parcours du projet permettra d'avoir les éléments nécessaires d'appréciation pour statuer sur la possibilité de continuation du projet ou non.

Enfin, le projet élaborera dès le départ une stratégie de pérennisation des résultats et acquis de l'IPE/Mali en tant qu'élément d'orientation stratégique guidant les itinéraires de succès. Cette stratégie inclura des axes de mobilisation de ressources pour la conduite des activités durant la vie du projet et au-delà de 2017.

1.3. PRINCIPE DE L'ACCORD

Dans le cadre du présent accord, le Gouvernement marque son intérêt primordial et stratégique pour le programme Initiative Pauvreté et Environnement (IPE)/Mali. Et pour cette phase 2014-2017, le Gouvernement du Mali, après examen de la mise en œuvre des différentes phases de l'IPE/Mali de septembre 2006 à nos jours, approuve le présent projet, et s'engage à honorer ses obligations/engagements dans le cadre du présent accord. Le montant de la contribution financière du Gouvernement s'élève à 800.000 US\$ durant les quatre années du projet (à hauteur de 200,000 US\$/an). Le déblocage de cette somme qui est à la fois un accompagnement et une marque de la volonté politique du Gouvernement pour l'internalisation du projet sera chaque année un préalable à la mise en place de la contribution des Partenaires Techniques et Financiers du projet notamment de l'IPE Afrique et du PNUD. Cette somme servira à faire des dépenses stratégiques non couvertes par le PNUD/PNUE, comme par exemple celles relatives à l'acquisition de matériels roulants et la conduite de certaines activités jugées nécessaires au niveau local. Les interventions au niveau local serviront à fournir l'appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des différents acteurs pour assurer une meilleure gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles au niveau décentralisé.

En plus de cette contribution financière, le Gouvernement s'engage à mettre à la disposition du projet des locaux, des équipements divers, une expertise nationale en cas de besoin et des moyens logistiques

nécessaires pour mener à bien les activités du projet. Cette contribution en nature est estimée à 57600 USD

L'IPE PNUD-PNUE Afrique s'engage à contribuer à hauteur de 400,000 USD par an soit 1 600 000 USD pour la réalisation des objectifs de l'IPE/Mali durant les quatre ans. Le PNUD-Mali s'engage à fournir une contribution financière directe à hauteur de 300,000 US\$ par an soit 1 200 000 USD pour l'exécution de l'IPE/Mali. En plus de cette contribution financière, le PNUD Mali appuiera la mise en œuvre au quotidien du projet, en assurant son rôle de contrôle qualité.

L'Equipe du projet devra s'engager à mobiliser des ressources complémentaires pour la mise en œuvre des activités durant la vie du projet et pour sa poursuite au-delà de 2017.

1.4. DURABILITE DU PROJET AU-DELA DE 2017

Le projet sera mis en œuvre par le MEEA à travers l'AEDD. La coordination des activités sera assurée par la cellule l'IPE/Mali qui bénéficiera de l'appui du MEF/CSLP et du PNUD qui sont tous des structures d'intervention pérenne au Mali. La République du Mali s'engage à valoriser les résultats du projet et à assurer leur pérennité au-delà de la date limite de validité du présent projet. Pour cela, les résultats du projet seront intégrés aux données du SNGIE de l'AEDD.

Au plan technique, la relève du projet sera assurée par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) notamment l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD). La poursuite de l'utilisation des outils économiques promus par le projet pourra être effective avec les nombreux experts nationaux qui auront été impliqués dans la démarche méthodologique du projet (activités 2.1.5 et 2. 1.6). L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) pourra aussi grâce à sa forte implication dans le projet poursuivre la gestion de la composante suivi-évaluation au niveau national (Activités 1.4.1 et 1.4.2). Au niveau des secteurs, la présence des champions avec leur capacité renforcée rendra possible l'intégration des liens P-E dans les plans et budgets sectoriels (activité 1.1.5).

En outre, toujours au plan technique, il est indispensable d'assurer la viabilité et la durabilité du projet IPE/Mali à long terme par le renforcement des capacités non seulement des membres de l'équipe du projet mais aussi et surtout par la mise en place d'un noyau d'experts nationaux qui bénéficieront d'une formation pointue sur les thématiques spécifiques notamment les analyses bénéfices-coûts (y compris la comptabilité du capital naturel) et la gestion intégrée des écosystèmes pour garantir la continuation des activités et leur durabilité au plan national.

Au plan financement du projet, il faudra mentionner que le projet est reconnu à part entière comme projet du PNUD Mali qui l'aurait financé sur plusieurs années et qui aurait aussi intégré la méthodologie IPE dans ses approches de développement/financement. Si le PNUD continue à reconnaître l'importance du projet pour le développement socio-économique du Mali, et si l'action du projet pendant cette phase aboutit réellement à la consolidation des outils développés et à la capacitation institutionnelle au niveau des structures nationales, l'intégration du projet dans le portefeuille du PNUD pourrait être pleinement envisagée. C'est pourquoi dès le départ l'Equipe du projet avec l'appui du PNUD œuvrera à insérer le projet dans une logique du long terme avec l'élaboration d'une stratégie de pérennisation (cf. stratégie de mise en œuvre du projet).

Il faudra aussi noter qu'avec l'implication du Ministère de l'Economie et des Finances qui aurait internalisé la démarche du projet, la poursuite du financement pourrait être assurée par le Gouvernement qui reconnaîtra le projet comme l'une de ses priorités tel qu'il l'avait fait lors de la récente table ronde de Bruxelles sur le Mali au cours de laquelle le Gouvernement a positionné les objectifs en matière de pauvreté-environnement parmi les 12 priorités nationales du Mali. Le Gouvernement saura alors focaliser l'attention des bailleurs de fonds sur la continuation des activités.

Le lancement du Fonds Climat Mali avec l'appui de la Suède a commencé. L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) assure le Secrétariat du Fonds. Elle reconnaît la nécessité d'intégrer les changements climatiques dans les politiques de lutte contre la pauvreté et pourra à ce titre être une grande opportunité de poursuivre la méthodologie IPE au Mali.

Enfin, les méthodologies d'amélioration du cadre des dépenses à moyen termes et d'allocation de ressources permettront au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement de poursuivre les activités telles que mentionnées plus haut (activités 2.1.1, 2.1.2, 2.1.3 et 2.1.4).

En plus de l'appui continu du PNUD, la poursuite du financement du projet pourra être assurée par One UN et d'autres partenaires au développement comme les bilatéraux, les fonds de soutien et d'investissement tels que le Fonds Climat, les fonds du Commissariat au Développement Institutionnel(CDI) soutenu actuellement par le Canada, l'Union Européenne, et les Pays Bas, et l'appui financier des ONGs internationales. Le recrutement d'un expert international dont l'une des missions principales sera de participer et de contribuer substantiellement aux différents travaux des groupes PTF, notamment groupes PTF Environnement et Economie Agricole et Rurale, fonds et différents mécanismes de financement rendra possible la mise en place de dispositions sécuritaires en matière de financement pour la poursuite du projet au-delà de 2017.

Il faudra aussi mentionner que l'amélioration des processus budgétaires et du cadre des dépenses publiques et d'investissement grâce à une forte implication du Ministère de l'Economie et des Finances offrira au projet l'opportunité pour une plus grande allocation de ressources par les

secteurs à la durabilité de leurs propres activités pour une continuation des initiatives IPE. Ces ministères renforceront leur approche d'utilisation de l'analyse bénéfices-couts en vue de faire des liens pauvreté-environnement et de leurs implications sur les activités de leurs secteurs un élément central de leur méthodologie d'intervention. Ces secteurs vont également renforcer leurs mécanismes de coordination de politiques pour une meilleure inclusion des questions pauvreté-environnement.

Une forte internalisation de la démarche du projet par l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) qui gère le Fonds Climat et les ressources du Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) offrira également un cadre de financement propice aux initiatives IPE au-delà de 2017.

Au plan suivi-évaluation, la collaboration du projet avec l'AEDD va se poursuivre pour une consolidation des efforts antérieurs, avec le renforcement du cadre de suivi-évaluation national actuellement soutenu par le projet. La consolidation de ce cadre grâce au recrutement d'un expert JPO ou VNU national permettra à l'AEDD d'assurer de façon efficace la composante nationale de suivi-évaluation au-delà de 2017.

Avec l'appui technique et continu de l'expert international et la mise en œuvre pendant 4 ans des dispositions prévues dans le cadre du présent document, les chances d'atteinte des résultats du projet sont élevées. La poursuite de l'appui de l'IPE/Afrique au-delà de 2017 se fera alors sous la forme d'appui en assistance technique ponctuelle et ciblée.

1.5. RISQUES ET DURABILITÉ DU PROJET

Il existe un certain nombre de risques de nature à affecter la réalisation des objectifs du projet. Parmi ces risques, nous pouvons citer:

- ✓ Le non-respect par l'une ou plusieurs des parties prenantes du présent protocole d'accord et de ses engagements ; en cas d'apparition de ce facteur de risque, une session spéciale du comité de pilotage du projet sera organisée aux fins d'une décision appropriée. En cas de nécessité, l'Equipe du projet pourrait procéder à une révision en profondeur du prodoc pour refléter la nouvelle configuration découlant des modifications survenues;
- ✓ Le retard dans la mise en place des ressources et expertises promises par les différentes parties. L'action anticipative en prévision de ce risque visera à développer un planning réaliste et souple des activités du projet et à le soumettre à temps à l'approbation des parties impliquées; l'Equipe du projet restera aussi agressive en développant une stratégie très forte de

mobilisation de ressources pour accroître ses options/possibilités de financement des activités en vue de réduire le choc qui proviendrait d'une défaillance dans le financement desdites activités tel qu'initialement prévu ;

- ✓ L'émergence d'intempéries au plan économique et /ou financier (dévaluation du dollar par exemple), sociale (crises sociales ou insurrections de différentes formes, aggravation de la crise socio-politique du pays) ou politiques (décisions politiques nationales qui seront prises en contradiction avec la vision majeure du projet), etc... Le projet dans ce cadre organisera régulièrement ses sessions de comité d'expert technique ou du comité de pilotage pour examiner les conditions d'apparition et de gestion de ces formes de risques dès que les signes précurseurs s'annonceraient. Le projet fera également chaque fois que nécessaire les révisions budgétaires pour s'ajuster aux risques éventuels de type financier, et demandera à temps les directives requises à son Ministère de tutelle pour toute intempérie sociale et politique survenant. L'IPE/Afrique se concertera également avec le Bureau du PNUD Mali pour adopter une approche concertée dans la recherche d'une solution partagée pour chacun des risques énumérés.

- ✓ Sur le plan sécurité, la gestion des risques reposera sur les dispositions énoncées à la page 37. Le projet collaborera intimement avec le PNUD et la MINUSMA pour l'application des dispositions MOSS.

SECTION 2: ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

2.1. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

La coordination du projet sera assurée par une cellule légère rattachée au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) en étroite collaboration avec la cellule technique CSLP du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Les deux ministères animeront le comité national de pilotage du projet et le comité d'expert technique.

Pour montrer l'importance que le Mali accorde aux objectifs d'intégration de l'Environnement aux processus de développement, les Autorités nationales au cours de la phase I du projet ont par décision n°150/MEF-SG du 12 Mai 2010 procédé, en plus d'un point focal opérationnel existant au Ministère de l'Economie et des Finances, à la nomination d'un point focal politique au sein du même Ministère, dont le rôle entre autres est de Conseiller et d'informer le Ministre de l'Economie et des Finances sur les initiatives qui seront prises dans le cadre de l'IPE-Mali pour l'intégration des liens Pauvreté - Environnement aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre au Mali.

Le point focal politique au cours de cette nouvelle phase apportera un appui organisationnel et en conseil à la mise en œuvre et au suivi évaluation du verdissement du CSCR (2012-2017) pour s'assurer que les différentes dispositions prises ainsi que leur pilotage durant la vie du projet sont en harmonie avec le décret n° 09-171/PM-RM du 23 Avril 2009 fixant les mécanismes institutionnels du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et du suivi des conclusions et recommandations de la table ronde des bailleurs de fonds du Mali.

La cellule IPE/Mali sera composée d'un coordinateur de profil économiste, d'un expert international économiste et d'un expert national en suivi/évaluation tel que mentionné ci-dessus, d'un(e) Assistant(e) chargé(e) de l'administration et des finances, d'un chauffeur et d'un gardien. Le projet assurera toutes les formalités liées à l'enregistrement du personnel national conformément aux règlements en vigueur au Mali. Cette équipe sera logée par le Gouvernement du Mali qui assurera la tutelle institutionnelle du projet. Avec toute l'évolution enregistrée dans le temps par le projet et la nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrivent les interventions futures de l'IPE globale (développement des outils économiques, amélioration des processus budgétaires, renforcement du mécanisme national de suivi/évaluation, développement des capacités institutionnelles au niveau des Ministères stratégiques, la mise en œuvre et le suivi du CSCR, etc.), la domiciliation institutionnelle du projet à l'AEDD offrira certains avantages. Ce nouveau positionnement institutionnel s'explique également par le mandat plus large de l'AEDD centré sur la stratégie du développement durable, les initiatives amorcées en appui aux efforts de l'Agence sur les changements climatiques qui restent

désormais un des champs d'intervention prioritaires du nouveau projet ainsi que l'appui remarquable des Partenaires Techniques et Financiers à l'AEDD ces dernières années. L'AEDD a aussi pour mission d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) et de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques et stratégies. Un tel mandat est très compatible avec la vision de l'IPE Mali et de l'IPE globale. Avec l'Equipe pluridisciplinaire dont bénéficie l'Agence, les différentes composantes du projet seront bien couvertes avec une capacité plus grande de mobilisation de ressources pour la durabilité du projet au-delà de 2017.

Le profil du comité de pilotage sera réexaminé avec ce nouveau positionnement institutionnel dès le démarrage du projet tenant compte du mandat du Conseil d'Administration de l'AEDD. Le Directeur Général de l'AEDD sera donc le Directeur National du Projet. Le projet sera logé au Département Environnement et Développement et bénéficiera de l'appui au quotidien des autres départements stratégiques, notamment le Département Etudes et Planification, le Département Gestion de l'Information Environnementale et le Département Communication, Formation et Documentation. L'Equipe du projet organisera des réunions mensuelles et présentera la situation du projet au Directeur National qui sur la base des préoccupations urgentes du projet apportera un appui au projet pour faciliter l'exécution des activités.

La Direction Nationale des Eaux et des Forêts restera néanmoins un des partenaires stratégiques les plus importants avec lequel le projet collaborera intimement pour l'atteinte des objectifs afférents aux écosystèmes forestiers. Ceci est très important, non seulement à cause du rôle important qu'a joué la Direction Nationale des Eaux et des Forêts pendant les phases précédentes du projet, mais aussi en raison du fait que cette phase opérera tant au niveau national qu'au niveau décentralisé où les démembrements de la Direction Nationale des Eaux et des Forêts sont présent.

De même, le Ministère du Développement Rural sera plus impliqué dans la mise en œuvre du projet que par le passé pour d'une part aider l'AEDD à s'assurer que les résultats du projet tout au long de sa durée affectent positivement les producteurs de par son intervention au niveau décentralisé et au niveau centralisé et d'autre part, pour amener le Ministère à contribuer à la durabilité du projet au-delà de 2017.

Le Ministère de la Planification, de l'Aménagement du Territoire et de la Population appuiera le projet pour une meilleure allocation de ressources pour ses activités, et un appui stratégique continu dans l'amélioration des processus budgétaires et de planification.

Enfin, la société civile sera plus impliquée, notamment le Secrétariat de Coordination des Organisations non Gouvernementales (SECO-ONG) et le Comité de Coordination des Actions des Organisations non Gouvernementales (CCA-ONG) pour faciliter la duplication des initiatives/

activités qui seront engagées, leur internalisation par les différentes composantes de la société civile et leur institutionnalisation qui parfois nécessite une forte pression de la société civile.

Le gouvernement du Mali à travers le MEEA fournira les locaux et les équipements de bureau nécessaires pour le bon fonctionnement de la cellule de l'IPE/Mali.

La cellule IPE/Mali (cf. annexe 2) sera chargée entre autres:

- ✓ de la gestion journalière liée à la mise en œuvre des activités du projet;
- ✓ de la coordination générale du projet en étroite collaboration avec la DNEF, le PNUE/IPE Afrique, le PNUD et l'IPE;
- ✓ de la préparation des plans d'exécution pour le projet, y compris les dispositions pour le suivi et l'évaluation des activités qui y sont liées ;
- ✓ du support technique au MEEA ainsi qu'aux structures qui y sont associées (AEDD, DNACPN, DNEF et ABFN) et au MEF/CSLP sur les questions pauvreté-environnement (accompagnement des processus liés au CSCRIP et à la planification nationale et décentralisée, la collecte de données...);
- ✓ de la provision d'un appui -conseil technique à différents niveaux pour la mise en œuvre et l'exécution du projet (par exemple : la préparation des termes de référence pour le recrutement des consultants, le suivi et la coordination des activités de projet...);
- ✓ de la préparation des appels d'offres pour la fourniture d'équipements ou de services à soustraiter conformément aux procédures NEX ;
- ✓ de la mobilisation de ressources auprès de partenaires, structures, projets et programmes nationaux ou internationaux ;
- ✓ du paiement des factures sur base des reçus - certifiant que les marchandises et/ou les services ont été dûment livrés/exécutés conformes aux intentions d'achat initialement exprimées – et/ou de demande de paiements direct soumises à l'unité des finances du PNUD;
- ✓ de la préparation de rapports techniques et financiers trimestriels et annuels détaillés concernant les progrès et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet ainsi que la situation financière – en ligne avec les procédures NEX; des rapports annuels et de la préparation du rapport final de projet.

Avec la nécessité d'impliquer plus fortement les PTFs et autres bailleurs de fonds dans la démarche du projet, de mobiliser des ressources supplémentaires au niveau national et d'assurer les aspects stratégiques du projet dans un pays post-conflit où le chantier de développement s'annonce vaste, il y a nécessité de recruter un expert international en appui au projet.

Cet expert au de-là des aspects liés à la couverture des activités de renforcement des politiques et de mobilisation des ressources, apportera un appui stratégique à l'implication des secteurs non environnement et au renforcement de la composante suivi-évaluation au niveau national y compris au niveau de l'AEDD.

2.2. LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUIVI

Le dispositif institutionnel de pilotage, de coordination et de suivi comprend:

Agence d'exécution: la tutelle administrative et financière du projet IPE-Mali sera assurée par le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) qui en est l'agence d'exécution. Le MEEA aura pour mandat d'assurer le développement de protocoles d'accord avec les programmes connexes existants.

Agence de réalisation: l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) est l'agence de réalisation. L'AEDD est le responsable technique de la mise en œuvre du projet, notamment à travers la Cellule nationale de Coordination.

Le Comité National de Pilotage (CNP) du projet: il est présidé par le Ministre de l'Environnement, l'Eau et de l'Assainissement et co-présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances. Ce dernier dans son exercice de co-présidence fera connaître au Ministère de l'Environnement, l'Eau et de l'Assainissement son avis motivé sur les rapports annuels, les plans de travail annuels et la planification du budget avant leur soumission au comité de pilotage. Il facilitera de concert avec le Ministère de l'Environnement, l'Eau et de l'Assainissement l'accès du projet aux revues du CSCR, et aux activités des bailleurs de fonds impliqués dans la mise en œuvre du CSCR y compris le soutien à l'AEDD pour la mobilisation de ressources. Il apportera un appui en conseil au CNP dans la mise en œuvre de tous ses composantes clés qui conformément à l'arrêté n° 09- 3289/MEA du 04 novembre 2009 (cf. annexe 3) s'énumèrent comme suit:

- ✓ approuver le plan d'action annuel du projet, en définissant les critères d'allocation et de priorisation des ressources financières disponibles annuellement;
- ✓ apprécier la pertinence des activités en rapport avec le document du projet et le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté;
- ✓ apprécier la cohérence des activités du projet à tous les niveaux par rapport aux autres politiques sectorielles nationales;
- ✓ examiner et approuver le rapport annuel technique et financier du projet;
- ✓ faciliter les échanges et la synergie avec d'autres projets et programmes intervenant dans la gestion durable des ressources naturelles en rapport avec la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté.

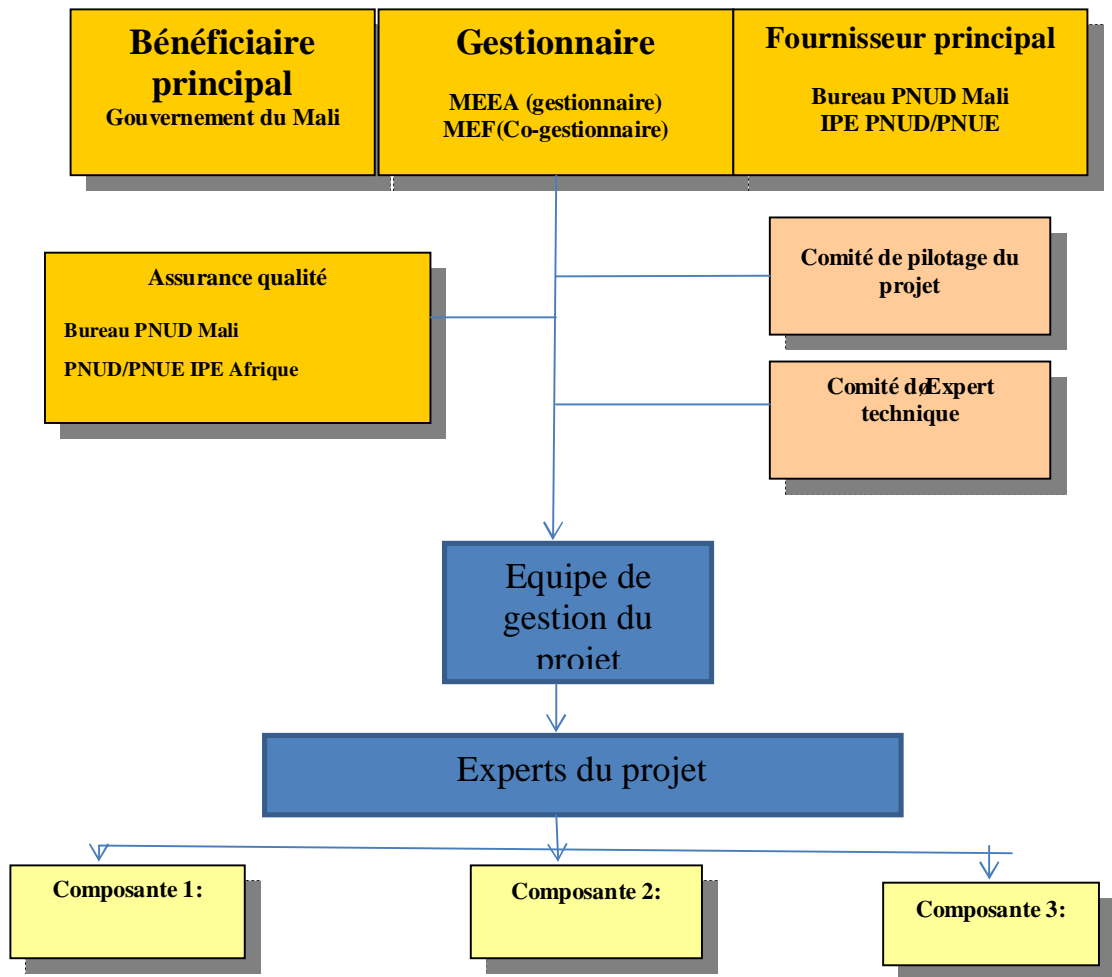
Afin de formaliser le démarrage des activités annuelles et de valider les actions retenues, le CNP se réunira au début de chaque année afin d'approuver le plan de travail de l'année et valider les études

qui auront été effectuées au cours de l'année précédente. Au démarrage du projet, le CNP organisera sa session de démarrage pour définir les conditions de démarrage des activités.

Le Comité d'experts technique (CET) : présidé par le Directeur National du projet IPE/Mali ou son représentant et - pour lequel le coordonnateur du projet IPE/Mali assure le secrétariat - est une cellule de coordination composée d'experts locaux du Ministère de l'Environnement, l'Eau et de l'Assainissement (CPS/SEEDEU, DNACPN, DNEF, AEDD, ABFN), du Ministère de l'Economie et des Finances (CSLP, DNPD), du PNUD, du PMF/FEM, SECO-ONG et de CCA-ONG, IER, PRECAGED,... Son rôle est de fournir un appui technique aux activités du projet et de faciliter l'accès aux informations et interlocuteurs des institutions nationales. Il pourra à l'occasion s'adjoindre les services de personnes ressources complémentaires qui auront été identifiées par la cellule de coordination du projet.

Le MEEA aura pour mandat d'assurer le développement de protocoles d'accord avec les programmes connexes existants.

Le schéma de dispositif de mise en œuvre se présente comme suit à titre illustratif:



2.3. SUIVI ET EVALUATION

Les activités de suivi - évaluation porteront sur le respect des procédures du NEX et du PNUD et seront assurées par l'équipe du projet et le bureau local du PNUD avec le soutien du PNUE.

Le cadre des résultats et ressources donne des indicateurs de performance et d'impact, les hypothèses et les cibles pour la mise en œuvre du projet. Ces éléments constituent la base sur laquelle le système de suivi - évaluation du projet sera développé.

Les nouveaux mécanismes de suivi-évaluation mis en place par l'IPE Afrique seront respectés, pratiqués et maîtrisés dans l'objectif de révéler la pertinence du projet et de démontrer des résultats. Le système de suivi-évaluation se focalisera sur l'apprentissage et les leçons apprises pour leur utilisation pour le développement même au-delà de 2017. Ces leçons apprises et les bonnes pratiques générées seront transcrites en des notes synthèses utilisables par les décideurs à tous les niveaux à travers plusieurs canaux de transmission comme la presse, les champions, les acteurs de la société civiles impliqués, les Universités ainsi que les sites webs du Gouvernement, des PTFs et du secteur privé.

A la fin du projet, les activités de système de suivi - évaluation déboucheront sur la production d'un document de capitalisation de l'expérience développée qui servira aux initiatives futures.

En ce qui concerne l'aspect genre et droits de l'Homme, le système de suivi-évaluation inclura les lignes de base et des indicateurs ventilés par des différences pertinentes telles que le sexe, le statut économique, l'âge et les paramètres géo- physiques ainsi que les systèmes et approches différenciés y compris toutes les formes de discriminations positives et négatives. Ces paramètres vont aussi inclure des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer le niveau et le degré d'implication des femmes dans le processus de développement en rapport avec la participation des hommes, la prise de décision, les atouts et les avantages. L'utilisation des indicateurs et d'un cadre de suivi-évaluation sensibles au genre permettra de rendre possible un certain nombre de changements clés que le projet aidera à clarifier. Entre autres on pourrait citer :

- Nombre d'outils favorisant la prise en compte du genre et des droits humains, utilisés au niveau secteur & national.
- Pourcentage de départements sectoriels, d'organisations de la société civile et du secteur privé, utilisant les outils et mécanismes d'intégration du genre et des droits humains dans leur planification.
- Nombre de textes législatifs et réglementaires intégrant le genre et les droits humains adoptés.
- Pourcentage de projets et programmes appliquant les outils et mécanismes d'intégration des questions genre et droits humains dans l'analyse des liens pauvreté-environnement.
- Nombre de plans nationaux et locaux disponibles prenant en compte le genre et les droits humains dans l'analyse des liens pauvreté-environnement.
- Nombre de mesures favorables à la réduction des impacts environnementaux des projets et programmes sur les femmes et autres groupes vulnérables.

2.3.1. Composantes principales du système de suivi et évaluation

Les composantes principales du plan de suivi et évaluation sont les suivantes:

(i) Suivi des responsabilités et des événements

Un schéma détaillé des réunions de revue du projet sera développé par l'équipe de Gestion du Projet, en consultation avec les partenaires de mise en œuvre et les représentants des parties prenantes et incorporé dans le rapport de démarrage du projet. Le schéma inclura: (i) des chronogrammes indicatifs pour les réunions du Comité de Pilotage et (ii) des activités de suivi et d'évaluation liées au projet.

(ii) Suivi journalier de la mise en œuvre

Le suivi journalier de la mise en œuvre sera la responsabilité du Coordinateur du Projet, sur la base du Plan de travail annuel du projet et des indicateurs. L'Equipe du Projet informera le bureau local du PNUD des retards ou difficultés rencontrées pendant la réalisation, pour que l'appui approprié ou mesures correctives puissent être adoptés à temps et de façon efficace.

(iii) Suivi périodique de la mise en œuvre

Le suivi périodique de la mise en œuvre sera fait par le bureau local du PNUD sous forme de réunions semestrielles ou plus fréquemment en ce qui concerne la gestion technique du projet. Pour ce qui concerne la gestion financière, le PNUD en tant que bureau local représentant au Mali l'IPE-Afrique et le PNUE assurera le suivi de l'utilisation des fonds et sa conformité par rapport à toutes les procédures en vigueur aux Nations Unies, ainsi que par rapport aux textes en vigueur au Mali. Le PNUD de ce fait assurera tout contrôle régulier requis et avisera à temps l'IPE-Afrique/PNUE sur toute situation de nature inquiétante (ou encourageante). Cela permettra aux partenaires de faire une idée des contraintes ou difficultés (l'inventaire des problèmes) et de trouver les solutions correctives à temps afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet.

2.3.2. Rapports de Suivi du Projet

Le Coordinateur du Projet, en collaboration avec l'équipe élargie du projet, sera responsable de la préparation et de la soumission des rapports suivants, qui font partie du processus de suivi.

(a) Rapport de démarrage (RD)

Un rapport de démarrage sera préparé immédiatement après la Réunion de Démarrage. Il inclura un Plan de Travail détaillé de la première année, divisé en calendriers semestriels qui détaillent les activités et les indicateurs de progrès qui guideront la mise en œuvre pendant la première année du projet. Le Rapport inclura également le budget détaillé du projet pour la première année de mise en

œuvre, préparé sur la base du Plan de Travail Annuel, et qui inclut toutes les conditions de suivi et d'évaluation pour mesurer effectivement la performance du projet pendant le calendrier ciblé de 12 mois. Le Rapport de démarrage inclura plus de détails sur les rôles institutionnels, responsabilités, actions de coordination et mécanismes de réaction des partenaires impliqués dans le projet. De plus, une section décrira l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet et activités de démarrage et une mise à jour des conditions externes ayant changé entre la formulation du projet et son démarrage et qui pourraient affecter de façon sensible la mise en œuvre du projet.

A la finalisation, le rapport sera mis à la disposition des partenaires, qui auront une période d'une semaine à deux pour répondre à tous commentaires ou questions éventuels.

(b) Rapports trimestriels de mise en œuvre

De courts rapports mettant en exergue les principales mises à jour de l'état d'avancement du projet seront fournis par l'équipe du projet chaque trimestre au bureau local du PNUD avec copie à l'IPE Afrique.

(c) Rapport annuel du projet (RAP)

Le RAP est une conditionnalité du PNUD et du PNUE et fait partie du contrôle, suivi et gestion du projet par le bureau local du PNUD. Le rapport sera préparé annuellement, pour refléter le progrès réalisé sur la base du Plan de Travail Annuel du projet et pour évaluer les performances du projet et de sa contribution dans le cadre de l'atteinte des résultats attendus, utilisant un canevas approuvé de commun accord avec l'IPE Afrique.

(d) Rapport Final du Projet

Pendant les derniers trois mois du projet, l'équipe du projet préparera le Rapport Final du Projet. Ce rapport compréhensif synthétisera toutes les activités, résultats et rendements du projet, les leçons apprises, objectifs atteints / non atteints et leurs raisons explicatives, structures et systèmes de mise en œuvre, etc. et fera le constat final des activités du projet pendant la durée d'exécution. Le rapport recommandera aussi des actions à mener pour assurer la pérennisation et la réplication des activités du projet.

Les différents documents produits par le projet seront partagés avec les autorités nationales, le PNUD et le PNUE sur la base des procédures en vigueur aux Nations Unies.

2.3.3. Revue commune

Le gouvernement (au travers du Comité technique de Pilotage) et le PNUD effectueront une revue commune semestriellement. En cas de difficultés particulières ou de situations spécifiques nécessitant une concertation de taille, une revue extraordinaire pourra être organisée sur l'accord conjointe de toutes les parties au projet.

2.3.4. Rapports financiers pour les fonds IPE Afrique (cf. Annexe 6)

Le PNUD soumettra à l'IPE Afrique les rapports financiers d'Atlas sur l'utilisation de l'ensemble des ressources du projet (rapports provisoires trimestriels et rapport final à la fin projet).

2.4. Audit

Les contributions du PNUD et de l'IPE Afrique seront soumises exclusivement aux procédures de vérification internes et externes des comptes prévues par le règlement financier, les règles de gestion financière et les directives du NEX. Si un rapport de contrôle du conseil des auditeurs du PNUD adressé à son Administration contient des observations relatives à ces contributions, une telle information sera communiquée au PNUE/IPE Afrique et vice versa.

La contribution du Gouvernement sera soumise exclusivement aux procédures de contrôle et de vérification en vigueur. Les rapports ou informations issus de ces vérifications ne pourront être transmis au PNUD ou au PNUE/ IPE Afrique sans l'accord notifié du ministre chargé de l'Environnement.

Une mission d'évaluation externe procédera à l'évaluation du projet au terme de son exécution (sur les fonds suivi et évaluation mis à disposition par le PNUD).

2.5. CONTEXTE LEGAL

2.5.1 - L'administration globale

L'administration globale du projet sera régie par les règles et procédures du PNUD, contenues dans le Manuel de Programmation et dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Le présent document de projet constitue l'instrument visé dans l'accord type d'assistance de base conclu

entre le Gouvernement de la République du Mali et le Programme des Nations Unies pour le Développement le 9 juin 1978 et révisé le 3 juin 1980.

2.5.2. Les modifications

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du document du projet n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés:

- ✓ les révisions (de), ou additions à n'importe quelle annexe du Document du Projet;
- ✓ les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités d'un projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation;
- ✓ les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture des apports prévus d'un projet, l'accroissement dû à l'inflation, des dépenses d'experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière autorisée par les Nations Unies.

2.5.3. Achèvement du projet

Lorsque toutes les activités relatives au projet auront été achevées, le PNUD et le Gouvernement du Mali en informeront officiellement le PNUE/IPE Afrique.

Nonobstant l'achèvement du projet, le PNUD conservera le solde inutilisé des paiements jusqu'à ce que tous les engagements pris aux fins de la réalisation du projet aient été réglés et jusqu'à ce qu'il soit mis fin méthodiquement auxdites activités.

Si le solde inutilisé des paiements est insuffisant pour couvrir les engagements susmentionnés (ce qui n'est pas du tout souhaité et l'Equipe du projet devra en permanence veiller à cet aspect), les raisons d'une telle situation devraient être clarifiées et les responsabilités bien établies. Le PNUD saisira alors le PNUE/IPE Afrique et le Gouvernement afin de convenir de la meilleure façon de régler la situation.

Le solde des paiements qui n'aura pas été dépensé après le règlement desdits engagements est utilisé par le PNUD au bénéfice du Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement(MEEA) et en consultation avec le PNUE/ IPE Afrique. Les équipements et autres biens du projet resteront

propriété exclusive du PNUD, PNUE/ ou IPE-Afrique jusqu'à ce qu'une décision tripartite notifie officiellement leur affectation.

Pour tous autres aspects de mise en œuvre du projet, les parties au projet y compris l'Equipe du projet se référeront aux procédures et normes de mise en œuvre des projets PNUD/PNUE. Le Directeur National du projet, le Coordinateur, l'expert en suivi-évaluation et l'Expert international ainsi que l'Assistante Administrative s'assureront dès le départ qu'ils sont en possession de tous documents requis pour la bonne mise en œuvre du projet

SECTION 3 : CADRE MULTI-ANNUEL DES RESULTATS ET RESSOURCES

Effet UNDAF : Les groupes vulnérables y compris des populations déplacées disposent des capacités leur permettant de vivre dans un environnement sain et sont mieux protégés contre les maladies hydriques

Indicateurs :

- ✓ Population vulnérable ayant accès à de l'eau potable ;
- ✓ Population vulnérable ayant arrêté la défécation à l'air libre et utilisant des latrines équipées de lave-mains.

Objectifs alignés du CSCR:

Priorité nationale (Axe 1) : Promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus.

Indicateurs :

- ✓ Incidence de la pauvreté monétaire (nationale, urbaine et rurale) en % ;
- ✓ Proportion, dans l'ensemble de la population rurale active, des femmes ayant l'accès à la terre ;
- ✓ Proportion des personnes en difficulté alimentaire prises en charge(%).

Priorité nationale (Axe 2) : Renforcement des bases à long terme du développement et de l'accès équitable aux services sociaux de qualité.

Indicateurs

- ✓ Proportion de la population ayant un accès durable à l'eau potable (national, urbain et rural) en % ;

- ✓ Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat(en %) ;
- ✓ Nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre.

Effet du CPAP / Sous-programme pauvreté: Un développement durable promu par une meilleure gestion de l'environnement par les secteurs privé et public, et en particulier les collectivités locales est renforcé.

But attendu du projet : améliorer la mise en œuvre des objectifs de développement par une meilleure intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques , plans et cadres budgétaires associés pour une meilleure utilisation des ressources naturelles en tant que composante clé de lutte contre la pauvreté.

RESULTATS ATTENDUS DE L'IPE MALI	INDICATEURS DE RESULTATS, LIGNES DE BASE, HYPOTHESES ET CIBLES	ACTIVITES INDICATIVES DE L'IPE MALI POUR LES 4-5 ANNEES A VENIR	PARTENAIRES RESPONSABLES	INTRANTS ET BUDGETS
Résultat 1 : Capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre	<p>Hypothèse : Volonté politique de l'Etat renouvelée pour la consolidation du cadre institutionnel national.</p> <p>Indicateurs: 1. Nombre de décideurs qui ont sollicité de façon autonome les produits IPE pour leurs activités</p> <p>Ligne de base : 100 Cibles : Année 1:30 Année 2:50 Année3:80 Année4:120</p> <p>2. Nombre de politiques, plans et programmes qui ont intégré les liens P-E de façon adéquate</p> <p>Ligne de base : 10 Cibles Année 1:06</p>	<p>1.1 Appui technique et méthodologique au Ministère en charge de la planification, de l'Economie et des Finances, de l'Environnement et aux Collectivités Territoriales pour l'intégration des liens pauvreté-Environnement dans les objectifs de planification à moyen et long terme.</p> <p>1.1.1 Restitution et utilisation des études économiques de la phase actuelle de l'IPE/Mali (Etude économique de l'environnement, RDPE, Etude riz etc.) à des fins de renforcement des capacités de l'Administration nationale , des PDSEC et du secteur privé pour l'intégration des liens P-E.</p> <p>1.1.2. Capitalisation et valorisation au niveau national et des collectivités territoriales des résultats issus des EES réalisées (Agriculture, Elevage, Pêche et Santé) par une série d'ateliers de restitution pour leur utilisation pour le développement.</p> <p>1.1.3 Appui technique à la mise en œuvre et au suivi du verdissement du CSCRP (2012-2017).</p> <p>1.1.4. Renforcement des capacités des Collectivités, des services techniques locaux à mieux verdir les plans et budgets locaux de développement.</p> <p>1.1.5. Formation des champions et autres acteurs clés au niveau des Ministères sur la méthodologie et les outils d'intégration des liens P-E dans les politiques et stratégies de développement.</p>	<p>DNEF, CSLP, DNPD, AEDD, PTF, DGB, SECO/ONG Assemblée Régionale, Conseil de Cercle DNDR, DNDM, DNE, DNCT</p>	<p>Année 1: TA/Consultants, Sessions de travail, Workshops, USD: 464 ,000</p> <p>Année 2: Consultants, workshops, sessions de travail, formations, USD: 508,000</p> <p>Année 3: Consultants, workshops, USD: 548,000</p> <p>Année 4: Consultants, working sessions, workshops USD: 458,000</p>

	<p>Année2:06 Année3:10 Année4:10</p> <p>3. Nombre de dispositions légales prises pour l'institutionnalisation des produits IPE.</p> <p>Ligne de base : 1 Cibles Année1:1 Année2:1 Année3:2 Année4:2</p> <p>4. Nombre de champions IPE actifs par secteur.</p> <p>Ligne de base : 2 Cibles Année1:2 Année2:4 Année3:4 Année4:5</p> <p>5. Axes UNDAF/CPD qui ont intégré les liens pauvreté-environnement</p> <p>Ligne de base : 1/3 (30%) Cibles Année1:60%</p>	<p>1.1.6 Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du secteur Energie.</p> <p>1.1.7 Evaluation Environnementale et Stratégique (EES) de la Politique de Développement Agricole (PDA) du Mali.</p> <p>1.1.8 Renforcement des capacités des comptables nationaux et des autres parties prenantes en matière de comptabilité environnementale pour mieux améliorer la contribution des ressources naturelles et environnementales au PIB.</p> <p>1.1.9 Etude méso-économique (bénéfice -coût) de l'environnement pour le sous-secteur Coton au Mali.</p> <p>1.10 Analyse économique du développement du secteur minier et des défis de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles dans le secteur.</p> <p>1.1.11 Intégration des liens P-E dans UNDAF/CPD et processus associés.</p>		
		<p>1.2. Développement des capacités institutionnelles au niveau des institutions publiques (directions centrales, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social et autres institutions) pour l'intégration des liens pauvreté-environnement, changement climatique et l'approche genre dans leurs plans de travail et agendas.</p> <p>1.2.1 Elaboration d'un guide d'intégration opérationnel des questions du genre, de la vulnérabilité sociale et des droits humains et des changements climatiques dans la démarche</p>	<p>DNEF, CSLP, CAFO, PNUD/ONU Femmes SECO/ONG, DGB, DNCT</p>	

	<p>Année2:- Année3:- Année4:-</p> <p>6. Politiques nationales/sectorielles/plans ayant intégré la dimension genre de façon substantielle.</p> <p>Ligne de base : 2 Cibles</p> <p>Année1:2 Année2:4 Année3:4 Année4:5</p> <p>7. Collectivités locales outillées pour l'intégration des liens P-E, les changements climatiques et le genre dans leurs plans de développement local et budgets</p> <p>Ligne de base : 0</p>	<p>méthodologique de prise en compte des liens pauvreté-environnement au niveau des secteurs.</p> <p>1.2.2 Revue du système national de collecte des données sur l'environnement pour la comptabilité du capital naturel et la désagrégation intégrant les dimensions genre-pauvreté.</p> <p>1.2.3. Développement des capacités (formation, sensibilisation en termes plaidoyer et de lobbying) des élus nationaux et locaux (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Conseil Economique et Social) pour la prise en compte des liens P-E, des changements climatiques et le genre dans les dispositions légales pour le développement.</p> <p>1.3. Renforcement des mécanismes de coordination intra et inter sectorielle au niveau national pour la gestion durable des ressources naturelles et environnementales.</p> <p>1.3.1. Analyse des cadres de concertation relatifs à la gestion durable des ressources naturelles et environnementales pour leur renforcement au niveau national et régional.</p> <p>1.3.2. Participation régulière aux travaux des groupes PTF agriculture et environnement pour la prise en compte des liens pauvreté-environnement dans les cadres de concertation intra partenaires.</p>	<p>DNEF, CSLP, DNPD, AEDD, PTF, SECO/ONG, Elus Communaux, DNCT</p>	
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	--

	<p>Cibles</p> <p>Année1:2</p> <p>Année2:4</p> <p>Année3:4</p> <p>Année 4:5</p>	<p>1.4. Développement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de gestion axées sur les résultats pour leur intégration dans les systèmes nationaux de S&E, de rapportage.</p> <p>1.4.1. Renforcement des capacités institutionnelles du système de suivi/évaluation des structures techniques nationales y compris l'Institut national de statistiques pour améliorer le système de rapportage et de S/E aux niveaux national et des collectivités territoriales.</p> <p>1.4.2. Organisation des sessions de formation sur le guide méthodologique d'élaboration et de renseignement des indicateurs Pauvreté et Environnement et sur la "Gestion Axée sur les Résultats" aux niveaux national, régions et local pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes et projets de gestion durable des ressources naturelles et environnementales.</p>	<p>DNEF, CSLP, DNP, AEDD, CPS, SECO/ONG</p> <p>Assemblée Régionale, Conseil de Cercle</p>	
<p>Résultat 2 : Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des</p>	<p>Hypothèse: le gouvernement et les bailleurs de fonds soutiennent les nouveaux arrangements techniques et juridiques d'allocation budgétaire qui seront initiés en appui à l'intégration des liens P-E dans les budgets au niveau national et au niveau secteurs</p> <p>Indicateurs</p>	<p>2.1. Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles pour l'amélioration des processus de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.</p> <p>2.1.1. Etudes régulières de Revue de Dépenses Publique pour le développement des capacités techniques des Ministères pour une pratique de budgétisation institutionnalisée en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.</p> <p>2.1.2. Appui à l'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat du MEEA.</p>	<p>DNEF,CSLP, PNUD, PTF, MEEA, DNP, DGB</p>	<p>Année 1: TA/Consultants, Sessions de travail, Workshops, USD: 236,000</p> <p>Année 2: Consultants, workshops, sessions de travail, formations, USD: 240,000</p>

changements climatiques et du genre dans les politiques nationales et sectoriels aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre,	1. Taux d'allocation budgétaire pour le secteur de l'environnement	2.1.3. Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale au niveau national et local.	DNEF,CSLP, PNUD, PTF, MEEA, DNPD, DGB	Année 3: Consultants, workshops , USD: 222,000 Annee 4: Consultants, working sessions, workshops USD: 261,000
	Ligne de base : 1% Cibles Année1:2% Année2:4% Année3:6% Année4:8%	2.1.4. Appui technique au développement des capacités des institutions (notamment Ministère de l'Economie et des Finances, du budget et l'Assemblée Nationale) pour l'application des mesures législatives et réglementaires en faveur d'une budgétisation de durabilité environnementale pro – pauvre au Mali.		
	2. Taux d'allocations budgétaires pour la durabilité environnementale par secteur.	2.1.5. Appui technique à l'institutionnalisation des outils économiques (revue des dépenses publiques sectorielles, revues budgétaires, analyses économique-environnementales etc.), pour une meilleure allocation des ressources budgétaires en faveur d'une utilisation rationnelle des RN pour l'économie.		
	Ligne de base:0 Cibles Année1:2 Année2:4 Année3:4 Année4:5	2.1.6 Appui technique à la mise en place et au renforcement des capacités d'un noyau d'experts nationaux sur l'élaboration des outils économiques et ceux du Droit de l'Environnement.		
	3. Nombre de secteurs qui utilisent l'approche bénéfices-coûts en tant que	2.2. Développement des capacités nationales pour une meilleure prise en compte du Changement Climatique (adaptation et atténuation) dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local.		

	<p>mécanisme régulier d'appui à leurs activités</p> <p>Ligne de base : 0 Cibles Année1:2 Année2:4 Année3:4 Année4:5</p> <p>4. Nombre de noyaux d'experts opérationnels pour l'utilisation des outils économiques pour l'environnement</p> <p>Ligne de base : 2 Cibles Année1:2 Année2:4 Année3:4 Année4:5</p>	<p>2.2.1 Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique ou note d'orientation pour l'intégration de la dimension "changement climatique" dans les politiques de développement au Mali.</p> <p>2.2.2. Formation d'un noyau national d'experts sur la problématique du changement climatique et les approches et outils de son intégration dans les politiques nationales et sectorielles de développement.</p> <p>2.2.3. Appui aux Collectivités Territoriales pour la prise en compte du changement climatique dans les PDESC : cas de quelques communes.</p>		
<p>Résultat 3 : Les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour une utilisation massive des produits IPE et pour fin de partenariat et de coopération Sud Sud</p>	<p>Hypothèse: l'action du projet bénéficie d'un soutien fort des acteurs de la communication et de la presse au niveau national et du PNUD dans le cadre des négociations pour les échanges inter-pays.</p> <p>Indicateurs 1.% des recommandations issues des voyages d'études</p>	<p>3.1. Organisation des échanges inter-pays, projets et programmes sur les expériences et leçons apprises pour fin de partenariat et de coopération Sus-Sud.</p> <p>3.1.1. Organisation d'une série de voyages d'études et d'échanges d'expériences sur les différents approches et outils d'intégration des liens Pauvreté et Environnement pour la capitalisation des bonnes pratiques dans un contexte de développement durable pro-pauvre.</p> <p>3.1.2 Organisation des ateliers et réunions de plaidoyer régionaux sur les questions spécifiques requérant une approche</p>	<p>DNEF,CSLP, PNUD, PTF, MEEA, DNPD</p>	<p>Année 1: TA/Consultants, Sessions de travail, Workshops, USD: 139,000</p> <p>Année 2: Consultants, workshops, sessions de travail, formations, USD: 88,000</p>

	<p>mises en œuvre:</p> <p>Ligne de base : 10%</p> <p>Cibles</p> <p>Année1:60%</p> <p>Année2:80%</p> <p>Année3:80%</p> <p>Année4:90%</p> <p>2. Nombre de journalistes impliqués.</p> <p>Ligne de base : 30</p> <p>Cibles</p> <p>Année1:40</p> <p>Année2:50</p> <p>Année3:60</p> <p>Année4:70</p>	<p>collégiale.</p>		<p>Année 3: Consultants, workshops , USD: 66,000</p> <p>Année 4: Consultants, working sessions, workshops USD: 117,000</p>
		<p>3.2. Réalisation de produits communicationnels (films documentaires, CD Roms, fiches synthèses, photographie, posters, etc..) sur les liens pauvreté et environnement, le changement climatique, la comptabilité du capital naturel, le genre et la stratégie de leur intégration dans les politiques de développement.</p> <p>3.2.1 Organisation des tables rondes et de débats radio-télévisés sur l'approche méthodologique, la stratégie, les résultats et leçons apprises pour accroître la visibilité de l'IPE/Mali.</p> <p>3.2.2 Renforcement des capacités des journalistes de la presse écrite et audio-visuelle sur la problématique genre et durabilité environnementale (avec un fort accent sur le réseau de journalistes spécialisés en environnement).</p> <p>3.2.3 Développement des outils et produits de sensibilisation/conscientisation et de plaidoyer en direction des décideurs politiques ciblés</p>	<p>DNEF,CSLP, PNUD, PTF, MEEA, DNPD</p>	

SECTION 4: PLAN DE TRAVAIL COMMUN ET BUDGET

4.1 PLAN DE TRAVAIL COMMUN

Période : janvier 2014 à décembre 2017

(1 USD= 500 FCFA)

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSABLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
Produit 1: les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la	1.1 Appui technique et méthodologique au Ministère en charge de la planification, de l'Economie et des Finances, de l'Environnement et aux Collectivités Territoriales pour l'intégration des liens pauvreté-Environnement dans les objectifs de planification à moyen et long terme.												
	1.1.1 Restitution et utilisation des études économiques de la phase finissante de l'IPE/Mali (Etude économique de l'environnement, RDPE, Etude riz etc.) à des fins de renforcement des capacités de l'Administration nationale, des PDSEC et du secteur privé pour l'intégration des liens P-E.	MEEA	Gouvernement du Mali	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	120 000	60 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
durabilité environnementale pro-pauvre.	1.1.2. Capitalisation et valorisation au niveau national et des collectivités territoriales des résultats issus des EES réalisées (Agriculture, Elevage, Pêche et Santé) par une série d'ateliers de restitution pour leur utilisation pour le développement.	MEEA	PNUD	40 000	20 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	130 000	65 000 000
	1.1.3 Appui technique à la mise en œuvre et au suivi du verdissement du CSCRP (2012-2017).	MEEA	IPE/AFRIQUE	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	120 000	60 000 000
	1.1.4. Renforcement des capacités des Collectivités, des services techniques locaux à mieux verdier les plans et budgets locaux de développement.	MEEA	Gouvernement du Mali	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	120 000	60 000 000
	1.1.5. Formation des champions et autres acteurs clés au niveau des Ministères sur la méthodologie et les outils d'intégration des liens P-E dans les politiques et stratégies de développement.	MEEA	PNUD	40 000	20 000 000	38 000	19 000 000	38 000	19 000 000	38 000	19 000 000	154 000	77 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
1.1.6	Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du secteur Energie.	MEEA	IPE/AFRIQUE	160 000	80 000 000	-	-	-	-	-	-	160 000	80 000 000
1.1.7	Evaluation Environnementale et Stratégique (EES) de la Politique de Développement Agricole (PDA) du Mali.	MEEA	IPE/AFRIQUE	-	-	160 000	80 000 000	-	-	-	-	160 000	80 000 000
1.1.8	Renforcement des capacités des comptables nationaux et des autres parties prenantes en matière de comptabilité environnementale pour mieux améliorer la contribution des ressources naturelles et environnementales au PIB.	MEEA	IPE/AFRIQUE	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	40 000	20 000 000
1.1.9	Etude méso-économique (bénéfice - coût) de l'environnement pour le sous-secteur Coton au Mali.	MEEA	IPE/AFRIQUE	-	-	-	-	160 000	80 000 000	-	-	160 000	80 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESP ONSABLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	1.10 Analyse économique du développement du secteur minier et des défis de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles dans le secteur.	MEEA	IPE/AFRIQUE	-	-	-	-	-	-	160 000	80 000 000	160 000	80 000 000
	1.1.11 Intégration des liens P-E dans UNDAF/CPD et processus associés.	MEEA	IPE/AFRIQUE	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	40 000	20 000 000
	1.2. Développement des capacités institutionnelles au niveau des institutions publiques (directions centrales, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social et autres institutions) pour l'intégration des liens pauvreté-environnement, changement climatique et l'approche genre dans leurs plans de travail et agendas.												
	1.2.1 Elaboration d'un guide d'intégration opérationnel des questions du genre, de la vulnérabilité sociale et des droits humains et des changements climatiques dans la démarche méthodologique de prise en compte des liens pauvreté-environnement au niveau des secteurs.	MEEA	PNUD	-	-	30 000	15 000 000	30 000	15 000 000	-	-	60 000	30 000 000
	1.2.2 Revue du système national de collecte des données sur l'environnement pour la comptabilité du capital naturel et la désagrégation intégrant les	MEEA	PNUD	-	-	40 000	20 000 000	40 000	20 000 000	-	-	80 000	40 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	dimensions genre-pauvreté.												
	1.2.3. Développement des capacités (formation, sensibilisation en termes plaidoyer et de lobbying) des élus nationaux et locaux (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Conseil Economique et Social) pour la prise en compte des liens P-E, des changements climatiques et le genre dans les dispositions légales pour le développement	MEEA	Gouvernement du Mali	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	200 000	100 000 000
1.3. Renforcement des mécanismes de coordination intra et inter sectorielle au niveau national pour la gestion durable des ressources naturelles et environnementales.													
	1.3.1. Analyse des cadres de concertation relatifs à la gestion durable des ressources naturelles et environnementales pour leur renforcement au niveau national et régional.	MEEA	IPE/AFRIQUE	20 000	10 000 000	-	-	20 000	10 000 000	20 000	10 000 000	60 000	30 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESP ONSABLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	1.3.2. Participation régulière aux travaux des groupes PTF agriculture et environnement pour la prise en compte des liens pauvreté-environnement dans les cadres de concertation intra partenaires.		IPE/AFRIQUE	20 000	10 000 000	20 000	10 000 000	20 000	10 000 000	20 000	10 000 000	80 000	40 000 000
	1.4. Développement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de gestion axées sur les résultats pour leur intégration dans les systèmes nationaux de S&E, de rapportage.												
	1.4.1. Renforcement des capacités institutionnelles du système de suivi/évaluation des structures techniques nationales y compris l'Institut national de statistiques pour améliorer le système de rapportage et de S/E aux niveaux national et des collectivités territoriales	MEEA	PNUD	4 000	2 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	34 000	17 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESP ONSABLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	1.4.2. Organisation des sessions de formation sur le guides méthodologiques existants (élaboration et de renseignement des indicateurs Pauvreté et Environnement et "Gestion Axée sur les Résultats") aux niveaux national, régions et local pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes et projets de gestion durable des ressources naturelles et environnementales.	MEEA	IPE/AFRIQUE	20 000	10 000 000	20 000	10 000 000	40 000	20 000 000	20 000	10 000 000	100 000	50 000 000
Produit 2: Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure	2.1. Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles pour l'amélioration des processus de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.												
	2.1.1. Etudes régulières de Revue de Dépenses Publique pour le développement des capacités techniques des Ministères pour une pratique de budgétisation institutionnalisée en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.	MEEA	IPE/AFRIQUE	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	40 000	20 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSABLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
intégration des objectifs de pauvreté-environnement, des changements climatiques et du genre dans les politiques nationales et sectorielles aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre.	2.1.2. Appui à l'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat du MEEA.	MEEA	PNUD	26 000	13 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	176 000	88 000 000
	2.1.3. Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale au niveau national et local.	MEEA	PNUD	20 000	10 000 000	-	-	-	-	-	-	20 000	10 000 000
	2.1.4. Appui technique au développement des capacités des institutions (notamment Ministère de l'Economie et des Finances, du budget et l'Assemblée Nationale) pour l'application des mesures législatives et réglementaires en faveur d'une budgétisation de durabilité environnementale pro-pauvre au Mali.	MEEA	IPE/AFRIQUE	10 000	5 000 000	-	-	22 000	11 000 000	21 000	10 500 000	53 000	26 500 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	2.1.5. Appui technique à l'institutionnalisation des outils économiques (revue des dépenses publiques sectorielles, revues budgétaires, analyses économique-environnementales etc.), pour une meilleure allocation des ressources budgétaires en faveur d'une utilisation rationnelle des RN pour l'économie.	MEEA	PNUD	40 000	20 000 000	-	-	-	-	40 000	20 000 000	80 000	40 000 000
	2.1.6 Appui technique à la mise en place et au renforcement des capacités d'un noyau d'experts nationaux sur l'élaboration des outils économiques et ceux du Droit de l'Environnement.	MEEA	Gouvernement du Mali	40 000	20 000 000	40 000	20 000 000	40 000	20 000 000	40 000	20 000 000	160 000	80 000 000
	2.2. Développement des capacités nationales pour une meilleure prise en compte du Changement Climatique (adaptation et atténuation) dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local.												
	2.2.1 Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique ou note d'orientation pour l'intégration de la dimension "changement climatique" dans les politiques de	MEEA	IPE/AFRIQUE	-	-	40 000	20 000 000	-	-	-	-	40 000	20 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSABLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	développement au Mali.												
	2.2.2. Formation d'un noyau national d'experts sur la problématique du changement climatique et les approches et outils de son intégration dans les politiques nationales et sectorielles de développement.	MEEA	PNUD	40 000	20 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	190 000	95 000 000
	2.2.3. Appui aux Collectivités Territoriales pour la prise en compte du changement climatique dans les PDESC : cas de quelques communes.	MEEA	Gouvernement du Mali	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	50 000	25 000 000	200 000	100 000 000
Produit 3 : Les cadres de	3.1. Organisation des échanges inter-pays, projets et programmes sur les expériences et leçons apprises pour fin de partenariat et de coopération Sus-Sud.												

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour une utilisation massive des produits IPE et pour fin de partenariat et de coopération Sud Sud.	3.1.1. Organisation d'une série de voyages d'études et d'échanges d'expériences sur les différents approches et outils d'intégration des liens Pauvreté et Environnement pour la capitalisation des bonnes pratiques dans un contexte de développement durable pro-pauvre.	MEEA	IPE/AFRIQUE	30 000	15 000 000	38 000	19 000 000	38 000	19 000 000	38 000	19 000 000	144 000	72 000 000
	3.1.2 Organisation des ateliers et réunions de plaidoyer régionaux sur les questions spécifiques requérant une approche collégiale.	MEEA	IPE/AFRIQUE	40 000	20 000 000	-	-	-	-	20 000	10 000 000	60 000	30 000 000
	3.2. Réalisation de produits communicationnels (films documentaires, CD Roms, fiches synthèses, photographie, posters, etc..) sur les liens pauvreté et environnement, le changement climatique, la comptabilité du capital naturel, le genre et la stratégie de leur intégration dans les politiques de développement.												
	3.2.1 Organisation des tables rondes et de débats radio-télévisés sur l'approche méthodologique, la stratégie, les résultats et leçons apprises pour accroître la visibilité de l'IPE/Mali.	MEEA	PNUD	40 000	20 000 000	-	-	-	-	30 000	15 000 000	70 000	35 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	3.2.2 Renforcement des capacités des journalistes de la presse écrite et audio-visuelle sur la problématique genre et durabilité environnementale (avec un fort accent sur le réseau de journalistes spécialisés en environnement).	MEEA	IPE/AFRIQUE	-	-	21 000	10 500 000	-	-	-	-	21 000	10 500 000
	3.2.3 Développement des outils et produits de sensibilisation/conscientisation et de plaidoyer en direction des décideurs politiques ciblés	MEEA	IPE/AFRIQUE	29 000	14 500 000	29 000	14 500 000	28 000	14 000 000	29 000	14 500 000	115 000	57 500 000
Produit 4.Le mécanisme de coordination et de gestion du projet est mis en place	4.1. Mettre en place un mécanisme de coordination et de gestion du projet												
	4.1.1. Suivi / évaluation IPE-Mali Phase III	MEEA	IPE/AFRIQUE	1 000	500 000	2 000	1 000 000	2 000	1 000 000	2 000	1 000 000	7 000	3 500 000
	4.1.2. gestion de la cellule de coordination	MEEA	PNUD	50 000	25 000 000	52 000	26 000 000	52 000	26 000 000	52 000	26 000 000	206 000	103 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSA BLES	BUDGET PREVU										
			SOURCE DES FONDS	2 014		2 015		2 016		2 017		GRAND TOTAL	
				MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	4.1.3. Formations et renforcement des capacités du personnel et des Experts	MEEA	IPE/AFRIQUE	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	10 000	5 000 000	40 000	20 000 000
TOTAL				900 000	450 000 000	900 000	450 000 000	900 000	450 000 000	900 000	450 000 000	3 600 000	1 800 000 000

RECAPITULATIF PTA JANVIER 2014 – DECEMBRE 2017

Partenaires	Contributions en USD	Contributions en FCFA	%
IPE/AFRIQUE	1 600 000	800 000 000	44,44
PNUD	1 200 000	600 000 000	33,33
GOUVERNEMENT DU MALI	800 000	400 000 000	22,22
TOTAL BUDGET	3 600 000	1 800 000 000	100

4.2 TABLEAU BUDGETAIRE RECAPITULATIF SUR LA TOTALITE DE LA PERIODE

(1 USD= 500 FCFA)

Les besoins de financement sur toute la période se définissent comme suit :

PRODUITS ATTENDUS	RESSOURCES en FCFA	RESSOURCES en USD	%
Produit 1: les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre.	989 000 000	1 978 000	55
Produit 2: Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des changements climatiques et du genre dans les politiques nationales et sectorielles aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre.	479 500 000	959 000	27
Produit 3 : Les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour une utilisation massive des produits IPE et pour fin de partenariat et de coopération Sud Sud.	205 000 000	410 000	11
Produit 4 : Le mécanisme de coordination et de gestion du projet est mis en place.	126 500 000	253 000	7
TOTAL	1 800 000 000	3 600 000	100

4.3 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA)

Période : janvier 2014 – décembre 2014 (1 USD= 500 FCFA)

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES ANNUELLES DES PRODUITS	CLEFS/CIBLES	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
				T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
Produit 1: les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre.	1.1 Appui technique et méthodologique au Ministère en charge de la planification, de l'Economie et des Finances, de l'Environnement et aux Collectivités Territoriales pour l'intégration des liens pauvreté-Environnement dans les objectifs de planification à moyen et long terme.										
	1.1.1 Restitution et utilisation des études économiques de la phase actuelle de l'IPPE/Mali (Etude économique de l'environnement, RDPE, Etude riz etc.) à des fins de renforcement des capacités de l'Administration nationale, des PDSEC et du secteur privé pour l'intégration des liens P-E.	MEEA					Gouvernement du Mali	71200 Consultant international: USD 6,000 71300 Consultant National: USD 3,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 4,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 7,000	30 000	15 000 000	
	1.1.2. Capitalisation et valorisation au niveau national et des collectivités territoriales des résultats issus des EES réalisées (Agriculture, Elevage, Pêche et Santé) par une série d'ateliers de restitution pour leur utilisation pour le développement.	MEEA					PNUD	71200 Consultant international: USD 6,000 71300 Consultant National: USD 3,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 4,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 7,000	40 000	20 000 000	

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
			T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	1.1.3 Appui technique à la mise en œuvre et au suivi du verdissement du CSCRP (2012-2017).	MEEA					IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 6,000 71300 Consultant National: USD 3,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 4,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 7,000	30 000	15 000 000
	1.1.4. Renforcement des capacités des Collectivités, des services techniques locaux à mieux verdir les plans et budgets locaux de développement.	MEEA					Gouvernement du Mali	71200 Consultant international: USD 6,000 71300 Consultant National: USD 3,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 4,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 7,000	30 000	15 000 000
	1.1.5. Formation des champions et autres acteurs clés au niveau des Ministères sur la méthodologie et les outils d'intégration des liens P-E dans les politiques et stratégies de développement.	MEEA					PNUD	71200 Consultant international: USD 6,000 71300 Consultant National: USD 14,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 5,000	40 000	20 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES ANNUELLES DES PRODUITS	CLEFS/CIBLES	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
				T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	1.1.6 Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du secteur Energie.		MEEA					IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 5,000 71300 Consultant National: USD 75,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 50,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 10 000 72500 Fournitures : USD 5,000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 10,000	160 000	80 000 000
	1.1.8 Renforcement des capacités des comptables nationaux et des autres parties prenantes en matière de comptabilité environnementale pour mieux améliorer la contribution des ressources naturelles et environnementales au PIB.		MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 10,000	10 000	5 000 000
	1.1.11 Intégration des liens P-E dans UNDAF/CPD et processus associés.		MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 10,000	10 000	5 000 000
1.2. Développement des capacités institutionnelles au niveau des institutions publiques (directions centrales, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social et autres institutions) pour l'intégration des liens pauvreté-environnement, changement climatique et l'approche genre dans leurs plans de travail et agendas.											
	1.2.3. Développement des capacités (formation, sensibilisation en termes plaidoyer et de lobbying) des élus nationaux et locaux (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Conseil Economique et Social) pour la prise en compte des liens P-E, des changements climatiques et le genre dans les dispositions légales pour le développement		MEEA					Gouvernement du Mali	71200 Consultant international: USD 6,000 71300 Consultant National: USD 4,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 2,000	50 000	25 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES ANNUELLES DES PRODUITS	CLEFS/CIBLES	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
				T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
1.3. Renforcement des mécanismes de coordination intra et inter sectorielle au niveau national pour la gestion durable des ressources naturelles et environnementales.											
	1.3.1. Analyse des cadres de concertation relatifs à la gestion durable des ressources naturelles et environnementales pour leur renforcement au niveau national et régional.		MEEA					IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 4,000 71300 Consultant National: USD 3,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 2,000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 6,000	20 000	10 000 000
	1.3.2. Participation régulière aux travaux des groupes PTF agriculture et environnement pour la prise en compte des liens pauvreté-environnement dans les cadres de concertation intra partenaires.		MEEA					IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 5,000 71300 Consultant National: USD 3,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 2,000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 5,000	20 000	10 000 000
1.4. Développement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de gestion axés sur les résultats pour leur intégration dans les systèmes nationaux de S&E, de rapportage.											
	1.4.1. Renforcement des capacités institutionnelles du système de suivi/évaluation des structures techniques nationales y compris l'Institut national de statistiques pour améliorer le système de rapportage et de S/E aux niveaux national et des collectivités territoriales		MEEA					PNUD	74500 Autres charges: USD 4,000	4 000	2 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES ANNUELLES DES PRODUITS	CLEFS/CIBLES	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
				T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	1.4.2. Organisation des sessions de formation sur le guide méthodologique d'élaboration et de renseignement des indicateurs Pauvreté et Environnement et sur la "Gestion Axée sur les Résultats" aux niveaux national, régions et local pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes et projets de gestion durable des ressources naturelles et environnementales.		MEEA					IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 4,000 71300 Consultant National: USD 4,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 2,000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 5,000	20 000	10 000 000
Produit 2: Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des changements climatiques et du genre dans les politiques nationales et sectorielles aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre.	2.1. Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles pour l'amélioration des processus de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.										
	2.1.1. Etudes régulières de Revue de Dépenses Publique pour le développement des capacités techniques des Ministères pour une pratique de budgétisation institutionnalisée en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre.		MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 10,000	10 000	5 000 000
	2.1.2. Appui à l'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat du MEEA.		MEEA					PNUD	74500 Autres charges: USD 10,000	26 000	13 000 000
	2.1.3. Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique de planification et de budgétisation en faveur de la durabilité environnementale au niveau national et local.		MEEA					PNUD	71200 Consultant international: USD 4,000 71300 Consultant National: USD 4,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 2,000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 5,000	20 000	10 000 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
			T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	2.1.4. Appui technique au développement des capacités des institutions (notamment Ministère de l'Economie et des Finances, du budget et l'Assemblée Nationale) pour l'application des mesures législatives et réglementaires en faveur d'une budgétisation de durabilité environnementale pro-pauvre au Mali.	MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 10,000	10 000	5 000 000
	2.1.5. Appui technique à l'institutionnalisation des outils économiques (revue des dépenses publiques sectorielles, revues budgétaires, analyses économique-environnementales etc.), pour une meilleure allocation des ressources budgétaires en faveur d'une utilisation rationnelle des RN pour l'économie.	MEEA					PNUD	71200 Consultant international: USD 10,000 71300 Consultant National: USD 10,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72500 Fournitures : USD 5,000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 5,000	40 000	20 000 000
	2.1.6 Appui technique à la mise en place et au renforcement des capacités d'un noyau d'experts nationaux sur l'élaboration des outils économiques et ceux du Droit de l'Environnement.	MEEA					Gouvernement du Mali	71200 Consultant international: USD 10,000 71300 Consultant National: USD 10,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72500 Fournitures : USD 5,000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 5,000	40 000	20 000 000
	2.2. Développement des capacités nationales pour une meilleure prise en compte du Changement Climatique (adaptation et atténuation) dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local.									

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES ANNUELLES DES PRODUITS	CLEFS/CIBLES	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
				T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	2.2.2. Formation d'un noyau national d'experts sur la problématique du changement climatique et les approches et outils de son intégration dans les politiques nationales et sectorielles de développement.		MEEA					PNUD	71200 Consultant international: USD 10,000 71300 Consultant National: USD 10,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72500 Fournitures : USD 5,000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 5,000	40 000	20 000 000
	2.2.3. Appui aux Collectivités Territoriales pour la prise en compte du changement climatique dans les PDESC : cas de quelques communes.		MEEA					Gouvernement du Mali	71200 Consultant international: USD 10,000 71300 Consultant National: USD 10,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72500 Fournitures : USD 5,000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 15,000	50 000	25 000 000
Produit 3 : Les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour une utilisation massive des produits IPE et pour fin de partenariat et de coopération Sud Sud.	3.1. Organisation des échanges inter-pays, projets et programmes sur les expériences et leçons apprises pour fin de partenariat et de coopération Sus-Sud.										
	3.1.1. Organisation d'une série de voyages d'études et d'échanges d'expériences sur les différents approches et outils d'intégration des liens Pauvreté et Environnement pour la capitalisation des bonnes pratiques dans un contexte de développement durable pro-pauvre.		MEEA						IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 4,000 71300 Consultant National: USD 6,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72200 Equipement et Fourniture : USD 5 000 72500 Fournitures : USD 2,000 72700 Réception officielle : USD 3,000 74500 Autres charges : USD 5,000	30 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
			T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	3.1.2 Organisation des ateliers et réunions de plaidoyer régionaux sur les questions spécifiques requérant une approche collégiale.	MEEA					IPE/AFRIQUE	71200 Consultant international: USD 12,000 71300 Consultant National: USD 8,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 5,000 72500 Fournitures : USD 5,000 72700 Réception officielle : USD 5,000 74500 Autres charges : USD 5,000	40 000	20 000 000
3.2. Réalisation de produits communicationnels (films documentaires, CD Roms, fiches synthèses, photographie, posters, etc.) sur les liens pauvreté et environnement, le changement climatique, la comptabilité du capital naturel, le genre et la stratégie de leur intégration dans les politiques de développement.										
	3.2.1 Organisation des tables rondes et de débats radio-télévisés sur l'approche méthodologique, la stratégie, les résultats et leçons apprises pour accroître la visibilité de l'IPE/Mali.	MEEA					PNUD	74500 Autres charges : USD 5,000 72400 Communication et Equipement Audio-Visuel : USD 30,000 74500 Autres charges : USD 5,000	40 000	20 000 000
	3.2.3 Développement des outils et produits de sensibilisation/conscientisation et de plaidoyer en direction des décideurs politiques ciblés	MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 29,000	29 000	14 500 000
Produit 4 .Le mécanisme de coordination et de gestion du projet est mis en place	4.1. Mettre en place un mécanisme de coordination et de gestion du projet									
	4.1.1. Suivi / évaluation IPE-Mali Phase III	MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 1,000	1 000	500 000

PRODUITS ATTENDUS ET ACTIVITES DE SUIVI	ACTIVITES CLEFS/CIBLES ANNUELLES DES PRODUITS	RESPONS ABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				BUDGET PREVU			
			T1	T2	T3	T4	SOURCE DES FONDS	DESCRIPTION DU BUDGET (compte budgétaire Atlas)	MONTANT EN USD	MONTANT EN FCFA
	4.1.2. gestion de la cellule de coordination	MEEA					PNUD	71300 Consultant National: USD 20,000 71400 Contrat de service (Individuel): USD 10,000 71600 Voyage: USD 5,000 72100 Contrat de service (Entreprise): USD 10,000 74525 Divers: USD 5,000	50 000	25 000 000
	4.1.4. Formations et renforcement des capacités du personnel et des Experts	MEEA					IPE/AFRIQUE	74500 Autres charges: USD 10,000	10 000	5 000 000
TOTAL									900 000	450 000 000

RECAPITULATIF PTA JANVIER 2014 – DECEMBRE 2014

Partenaires	Contributions en USD	Contributions en FCFA	%
IPE/AFRIQUE	400 000	200 000 000	44,44
PNUD	300 000	150 000 000	33,33
GOUVERNEMENT DU MALI	200 000	100 000 000	22,22
TOTAL BUDGET	900 000	450 000 000	100

ANNEXES

ANNEXE 1: TERMES DE RÉFÉRENCE

A) TDRs Conseiller Technique International de l'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE) Mali.

I- Résumé des fonctions clés :

1. Fournir un soutien consultatif technique pour s'assurer que la mise en œuvre du projet est compatible avec le document de projet IPE Mali avec un premier objectif d'intégrer les liens pauvreté-environnement dans les plans de développement national, sectoriel, local et dans les budgets.
2. Fournir un appui technique et méthodologique de fond au Ministère de l'Economie et des Finances pour le développement des capacités institutionnelles pour améliorer les cadres d'allocations budgétaires et d'investissements pour la mise en œuvre des objectifs de pauvreté-environnement tels que reflétés dans le CSCR.
3. S'assurer que la composante pauvreté du programme pauvreté -environnement est mieux prise en compte dans la mise en œuvre de l'IPE Mali, y compris pour s'assurer que la dimension changement climatique et le genre sont bien intégrés.
4. Améliorer la coopération avec les bailleurs de fonds dans le pays, y compris en participant aux travaux de groupes PTFs - gouvernements pour la réalisation des objectifs p -e et pour la mobilisation des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre du projet.

II- Principaux résultats attendus

1. Fournir un soutien consultatif technique pour s'assurer que la mise en œuvre du projet est compatible avec le document de projet IPE Mali avec un premier objectif d'intégrer les liens pauvreté-environnement dans les plans de développement national, sectoriel, local et dans les budgets.

- Fournir un appui en conseil technique pro - actif compatible avec les meilleures pratiques d'intégration des liens pauvreté - environnement, avec un fort accent sur l'utilisation des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté y compris la prise en compte de la dimension genre.
- Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de l'IPE Mali grâce à un contrôle et des conseils pour une meilleure utilisation des produits IPE Mali.
- Fournir un soutien à l'équipe de projet dans la planification stratégique, la préparation et l'exécution des plans de travail et budgets et l'amélioration des processus d'approvisionnement et d'achats.
- Diriger et appuyer la conception technique des activités - y compris la méthodologie - et pour la préparation des termes de référence pour des consultations, et superviser l'évaluation des candidatures de consultation.
- Superviser et assurer l'examen des consultations et d'autres travaux/réalisations du projet.
- Collaborer avec les secteurs de développement clés pour accélérer la mise en œuvre des objectifs p-e au niveau sectoriel et local. Intégrer les groupes de travail sectoriels gouvernement-PTFs pour

l'intégration des liens p-e.

- Fournir un appui technique pour l'amélioration des mécanismes de coordination intersectoriels pertinents pour l'intégration des liens p-e.
- Fournir un appui technique pour le renforcement des capacités au niveau des principaux ministères sectoriels et des structures spécifiques telles que Ministères de l'Environnement, l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Mines, Ministère de l'Energie, le secteur privé, les ONG et les organisations communautaires et d'autres organismes nationaux.
- Appui technique et méthodologique aux mécanismes de suivi-évaluation et de gestion axée sur les résultats en conformité avec les procédures du Gouvernement, du Bureau national du PNUD, de l'IPE Afrique pour un meilleur suivi des progrès et une meilleure démonstration de résultats.
- Améliorer la coopération avec le personnel du Bureau du PNUD, y compris le personnel de l'Unité Economique et la pauvreté ainsi que d'autres personnels de rang élevé du PNUD pour assurer une intégration approfondie des objectifs p-e dans les activités du Bureau du PNUD et des programmes et projets PNUD.
- Soutenir l'équipe de projet dans la préparation des plans de travail et des rapports trimestriels et annuels / budgétaires et fournir un appui technique nécessaire à leur mise en œuvre.
- Préparer un rapport annuel sur les leçons apprises du projet.

2. Fournir un appui technique et méthodologique de fond au Ministère de l'Economie, Finance et Planification pour le développement des capacités institutionnelles pour améliorer les cadres d'allocations budgétaires et d'investissements pour la mise en œuvre des objectifs de pauvreté-environnement tels que reflétés dans le CSCRP.

- Appui technique et méthodologique au renforcement des capacités du Ministère de l'Economie et des Finances pour l'intégration de la durabilité environnementale pro-pauvre et du changement climatique dans les systèmes de planification, de budgétisation et de suivi-évaluation.
- Appui technique et méthodologique à l'intégration des objectifs p-e à toutes les étapes des processus de budgétisation annuels et de court terme.
- Appui technique et méthodologique au développement et la mise en œuvre de cadres d'investissements durables pro-pauvres pour la prise en compte de l'environnement, des changements climatiques et du genre.
- Appui technique et méthodologique à la conception d'études & projets spécifiques pour accroître les allocations budgétaires du Gouvernement en faveur des investissements pro-pauvres, des changements climatiques et de l'environnement.
- Appui technique et méthodologique aux études d'évaluation du PIB reflétant mieux la contribution du secteur des ressources naturelles à l'économie nationale.

3. S'assurer que la composante pauvreté du programme pauvreté -environnement est mieux prise en compte dans la mise en œuvre de l'IPE Mali, y compris pour s'assurer que la dimension changement climatique et le genre sont bien intégrés.

- Veiller à la conception des activités de l'IPE Mali pour qu'elle intègre la composante pauvreté de l'initiative pauvreté-environnement, y compris la dimension genre.

- Appui à l'intégration renforcée de l'évaluation de la pauvreté dans la planification du Ministère de l'Economie et des Finances et d'autres cadres de travail du gouvernement, les outils de prise de décision et de suivi-évaluation, notamment par l'utilisation des indicateurs multidimensionnels de la pauvreté.
- Appui au renforcement des capacités d'intégration des évaluations de la pauvreté au niveau secteurs.

4. Améliorer la coopération avec les bailleurs de fonds dans le pays, y compris en participant aux travaux de groupes PTFs - gouvernements pour la réalisation des objectifs p -e et pour la mobilisation des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre du projet .

- Tenir les bailleurs de fonds dans le pays pleinement informés sur les progrès IPE, identifier pro - activement et poursuivre les possibilités de mobilisation des ressources potentielles pour l'intégration p-e .
- Participer, en coordination avec le Bureau du PNUD Mali, aux travaux de groupes-gouvernement-PTFs . (Par exemple groupe environnement, agriculture, etc.)
- Interagir avec d'autres Agences des Nations Unies au Mali et apporter une contribution technique aux mécanismes de coordination des bailleurs de fonds et des Nations Unies (One UN) en appui au développement et à la mise en œuvre du Plan Cadre des Nations Unies au Développement (PNUAD , 2013-2017)
- Faciliter une meilleure coordination des différentes activités du PNUD et du PNUE relatives à l'environnement et la gestion des ressources naturelles, l'économie verte et le changement climatique .

II . Impact des résultats.

Le principal résultat sera la mise en œuvre réussie de l'IPE Mali 2014-2017 avec des objectifs spécifiques tels que l'augmentation des investissements pour la mise en œuvre des objectifs pauvreté - environnement ainsi que le développement des capacités institutionnelles à long terme au niveau national, sectoriel et local.

III . Compétences et facteurs clés de réussite

Compétences fonctionnelles :

Plaidoyer / Promouvoir un programme de politique orientée

Niveau 1.2 : Préparer l'information pour le plaidoyer

- ❑ Identifie et communique des informations pertinentes pour divers groupes de publics en appui au mandat du PNUD et du PNUE.

Gestion axée et mise en œuvre du programme.

Niveau 1.2 : Contribue aux résultats par la recherche et l'analyse approfondie

- ❑ Évalue la performance du projet pour identifier les facteurs de succès et intégrer les meilleures pratiques dans le travail de projet
- ❑ Recherche les liens entre les activités de programme et identifier les points critiques d'intégration
- ❑ Suit les étapes spécifiques de la mise en œuvre des projets / programmes pour identifier différents points d'encrage

Partenariats stratégiques

Niveau 1.2 : Le maintien d'un réseau de contacts

- ❑ Maintien un réseau de contacts pour le partage de l'information générale et rester à jour sur les questions relatives au développement de partenariat.
- ❑ Analyse et sélectionne des matériaux pour le renforcement des alliances stratégiques avec des partenaires et des intervenants clés.

Innovation et nouvelles approches marketing

Niveau 1.2 : Procédés ou produits Amélioration

- ❑ Génère de nouvelles idées et propose de nouvelles façons plus efficaces de faire les choses

Mobilisation des ressources

Niveau 1.2 : contribution au développement des stratégies de mobilisation des ressources

- ❑ Analyse l'information / bases de données sur les donneurs potentiels et réels

Promouvoir l'apprentissage organisationnel et le partage des connaissances

Niveau 1.2 : la recherche et l'analyse de base

- ❑ Génère de nouvelles idées et approches, les recherches des meilleures pratiques et propose de nouvelles façons plus efficaces de faire les choses

Connaissance de Travail / Expertise Technique

Niveau 1.2 : Connaissances fondamentales de sa propre discipline

- ❑ Comprend et applique les concepts et les principes fondamentaux d'une discipline professionnelle ou d'une spécialité technique relative à la position.
- ❑ A des connaissances de base des politiques et des procédures organisationnelles relatives à la position et les applique de manière cohérente dans ses tâches quotidiennes de travail.
- ❑ S'efforce de maintenir à jour les connaissances du poste par l'étude et le comportement autodidacte et par d'autres moyens d'apprentissage.
- ❑ Démonstre une bonne connaissance des technologies de l'information et l'applique dans le cadre de ses tâches quotidiennes.

Global Leadership et plaidoyer pour les objectifs du PNUD & PNUE

Niveau 1.2 : Préparer l'information pour le plaidoyer global.

- ❑ Identifie et communique les informations pertinentes pour le plaidoyer pour les objectifs du PNUD & PNUE pour une variété de publics.

Orientation client

Niveau 1.2 : Établir des relations efficaces avec les clients

- ❑ Recherche des solutions potentielles aux besoins des clients internes et externes et fournit des rapports de feedback en temps opportun et de manière succincte et appropriée.
- ❑ Organise et priorise son agenda pour répondre aux besoins et aux délais des clients

Compétences de base :

- ❑ Démonstre / sauvegarde l'éthique et l'intégrité.
- ❑ Démonstre une connaissance générale du poste et un bon sens de jugement.
- ❑ Prend des initiatives d'auto- développement.
- ❑ Agit comme en bon leader et facilite le travail d'équipe.
- ❑ Facilite et encourage la communication ouverte dans l'équipe et communique efficacement.
- ❑ Crée des synergies grâce à l'auto – contrôle.
- ❑ Gère efficacement les conflits.
- ❑ Apprend et partage la connaissance et encourage l'apprentissage et le partage de connaissance chez les autres.
- ❑ Prend des décisions transparentes et justifiées.

IV. Qualifications.

- Masters en Economie, ou, micro-économie, ou d'autres domaines d'expertise connexes.
- Minimum 7 ans d'expérience de travail dans des domaines connexes tels que l'intégration de la durabilité environnementale dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les budgets des pays en développement.
- Bonne expérience dans le développement des processus budgétaires nationaux, de préférence avec les ministères de l'Economie et des Finances.

- Compétence démontrée dans les évaluations de la pauvreté, y compris la dimension genre, et l'intégration de la réduction de la pauvreté dans les programmes et projets. Expérience avec les indicateurs de pauvreté multidimensionnels est un atout.
- Forte expérience dans la conception et la gestion de projets & programmes.
- Expérience en renforcement des capacités dans les pays en développement.
- Bonne connaissance du contexte de la pauvreté - environnement au Mali et en Afrique.
- Bonne connaissance de l'expérience internationale et des meilleures pratiques d'intégration des questions transversales dans les processus nationaux de développement, y compris les budgets.
- Solides compétences en leadership et pro - actives, y compris de solides compétences interpersonnelles et aptitude à assurer plusieurs tâches de façon concomitante et à entretenir des relations de travail efficaces dans un environnement multi – culturel et de différents sexes.
- Excellentes compétences en communication avec la capacité à exprimer des idées avec clarté, concision et efficacité, tant oralement que par écrit.
- Maîtrise de l'anglais parlé et écrit et de préférence le Français.
- Expérience de travail avec les systèmes des Nations Unies et / ou d'autres partenaires de développement.

B-Terms de référence du Coordonnateur du Projet Initiative Pauvreté Environnement Mali

A pour objectif de :

La présente phase du projet initiée sous l'égide de l'Initiative Pauvreté-Environnement PNUD-PNUE (IPE PNUD-PNUE) en collaboration avec le Gouvernement du Mali sera mise en œuvre conjointement par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) et le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Ces deux Ministères sont les deux Ministères co-gestionnaires du comité de pilotage du projet. Dans ce cadre, il est prévu de recruter un Coordonnateur de projet (CP) qui sera responsable de la gestion quotidienne des tâches et de la mise en œuvre des activités inscrites dans le document de projet.

Le Coordonnateur travaillera sous la supervision et l'encadrement techniques de l'expert international. Toute l'Equipe technique de gestion du projet opérera sous l'Autorité administrative du Directeur National du Projet (DNP), le Directeur Général de l'AEDD qui reste la première autorité hiérarchique de référence. Elle travaillera en étroite collaboration avec le PNUD et les points focaux des départements ministériels impliqués.

Responsabilités :

Le ou la Coordonnateur (trice) du Projet qui sera de nationalité Malienne assurera la mise en œuvre technique des produits et activités du projet au quotidien. Il ou elle appuiera les différents points focaux du MEEA et du MEF et autres départements dans la mise en œuvre effective des produits du projet. Il est chargé aussi du suivi-évaluation et du reporting.

Le ou la Coordonnateur (trice) de Projet aura comme fonctions principales :

- La mise en œuvre quotidienne des activités du projet.
- La fourniture de contributions techniques et stratégiques à l'expert international sur les questions de mainstreaming des objectifs pauvreté-environnement dans les mécanismes de planification et les budgets notamment en ce qui concerne la gestion de la dimension économique et de planification du projet.
- L'analyse et la recherche sur l'évolution politique, sociale et économique du pays.
- La préparation de notes techniques et de synthèse pour les décideurs politiques et le PNUD-Mali en appui aux processus de planification nationale (notamment le CSCR et les stratégies sectorielles) et du Système des Nations Unies (UNDAF, CPD, etc.) y compris la mobilisation de ressources.
- L'identification des domaines de soutien stratégiques et des interventions prioritaires pour l'atteinte des résultats de l'IPE.

Le ou la Coordonnateur (trice) du Projet assurera également la gestion efficace du projet en mettant l'accent sur le contrôle de qualité et le suivi-évaluation de sa mise en œuvre pour la réalisation des objectifs visés en se concentrant sur les tâches suivantes:

- Préparation des plans de travail annuels et chronogrammes d'activités du projet (en collaboration avec les points focaux, le PNUD et l'IPE-Afrique).
- Préparation des TDRs des études à réaliser et analyse des rapports (en collaboration avec les points focaux, le PNUD et l'IPE-Afrique) et avec l'appui technique de l'expert international.
- Appui au processus de recrutement des consultants sous la supervision de l'expert international en collaboration avec la cellule de coordination.
- Travailler en étroite collaboration avec les consultants nationaux et internationaux recrutés.
- Suivi des indicateurs de performance/critères de réussite du projet IPE.
- Contribution au reporting du projet (rapports trimestriels de progrès, annuels,...) conformément aux canevas des différents partenaires (Gouvernement, PNUD, IPE-Afrique).
- Faire le suivi et la mise en œuvre des produits.
- Représenter le projet à certaines réunions stratégiques avec l'appui de l'expert international et sur l'accord du DNP.
- Créer des synergies avec d'autres projets similaires.

- Diffuser les informations et les expériences du projet.
- Contribuer à la gestion des connaissances du projet.
- Accomplir toute tâche qui lui serait confiée par l'Expert International et le DNP.

Profil requis :

Le ou la Coordonnateur (trice) du Projet devra justifier d'un diplôme supérieur (Bac + 5 au moins) et d'une expérience professionnelle d'au moins 8 ans dans le domaine de la gestion des projets & programmes de développement.

De manière générale, le ou la Coordonnateur (trice) du Projet devra:

- Respecter les valeurs et normes éthiques de l'ONU.
- Traiter tous les gens de manière équitable, sans favoritisme.
- Avoir un minimum de connaissance sur les questions pauvreté et environnement.
- Capable d'interpréter au quotidien la dimension économique de l'environnement, l'évaluation économique du capital naturel et la digestion de l'appui technique de l'Expert international qui aura comme mission de renforcer la capacité technique du ou de la Coordonnateur (trice) du projet qui assurera plus tard la relève du projet.
- Avoir une aptitude à défendre et à fournir des conseils politiques et stratégiques.
- Avoir la capacité de diriger la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement ainsi que leur planification stratégique suivant la gestion axée sur les résultats.
- Avoir la capacité de mobiliser les ressources et créer des partenariats par la mise en place de relations solides avec les acteurs concernés par les questions pauvreté et environnement.
- Démontrer une forte compétence en matière de communication orale et écrite pouvant permettre un changement d'attitudes/de comportements.
- Démontrer son aptitude à diriger des équipes de façon efficace et ses compétences en termes de résolution des conflits.
- Démontrer une attitude constructive et une énergie positive dans son approche quotidienne du travail.
- Démontrer une aptitude à travailler sous pression et la capacité à gérer des situations complexes dans le calme et la sérénité.

Formation académique :

Master ou équivalent en Economie du Développement ou Economie de l'Environnement, Economie rurale/agricole, Planification Financière applicable aux ressources naturelles, Planification du Développement, Finances Publiques ou disciplines similaires.

Compétences et qualifications requises :

- Bonne expérience dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles au Mali.
- Expérience de travail avec les institutions gouvernementales (départements ministériels) de préférence dans les domaines de l'économie du développement et de l'environnement.
- Expérience d'au moins 8 ans en gestion des projets/programmes.
- Expérience de travail avec le système des Nations Unies ou les institutions internationales serait un atout.
- Bonne connaissance du cadre conceptuel et des politiques de la planification budgétaire, et l'élaboration des politiques nationales et sectorielles.
- Maîtrise de la langue Française et une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout.
- Habileté de communication avec un large panel de partenaires, le Gouvernement, les fonctionnaires des Nations Unies, les bailleurs de fonds, les ONG, etc..
- Une bonne capacité d'analyse et de résolution des problèmes, avec une habileté à identifier et participer à la résolution de problèmes.
- Capacité à appliquer un bon jugement dans le contexte des tâches distribuées.
- Capacité à planifier son propre travail y compris l'établissement d'une priorité pour les activités.
- Une bonne connaissance de l'approche genre serait un atout.
- Une bonne communication, écrite, parlée et une facilité de rédaction et d'articulation d'idées de façon claire et concise.
- Aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et une capacité à travailler sous pression et dans les délais.
- Une bonne connaissance de l'outil informatique.

Lieu d'affectation:

Bamako, avec de possibles déplacements à l'intérieur du pays.

B) Expert JPO ou VNU national en suivi/évaluation.

L'objectif principal de ce poste dans le projet est de renforcer les capacités techniques du projet en appui à l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) pour la gestion axée sur les résultats (GAR), le suivi de l'impact et la capitalisation des leçons apprises.

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer une planification, suivi-évaluation efficace du projet IPE.
- Appuyer la mise en place d'une capacité interne de suivi-évaluation dans les Ministères sectoriels impliqués et au sein de l'AEDD.
- Assurer une utilisation massive des produits IPE pour le développement.

CONTENU DU POSTE

Sous la supervision directe du Directeur National du Projet, le responsable du suivi-évaluation aura pour missions de mettre en place, coordonner et assurer le bon fonctionnement du système de suivi-évaluation du projet et sera responsable des tâches spécifiques suivantes :

- Concevoir et coordonner la mise en place des outils de la GAR applicables au projet IPE et des procédures de suivi-évaluation des activités en liaison avec le bureau régional IPE Afrique.
- Suivre l'évolution des indicateurs inscrits dans le document du projet.
- Soutenir l'Equipe du projet à élaborer les données de références des indicateurs clés.
- Préparer des notes synthèses sur les études réalisées et assurer leur large diffusion au niveau national.
- Assurer le suivi de l'utilisation des produits IPE.
- Assurer la désagrégation des données au niveau national par genre, région et thèmes.
- Coordonner l'élaboration des plans de travail et budget annuel du projet.
- Appuyer le Coordonnateur du projet dans la préparation des rapports périodiques d'avancement dans l'exécution des Plans de travail et de budget annuel.
- Suivre l'utilisation du site web de l'Agence pour la diffusion des produits IPE.
- Préparer, coordonner la réalisation des études et activités de suivi d'impacts des activités du projet.
- Assurer le suivi de la consommation budgétaire des différentes sources de financement du projet.
- Appuyer la composante sui-évaluation des liens pauvreté- environnement des différents départements ministériels impliqués.
- Former les Equipes Ministérielles et des niveaux décentralisés en créant les capacités nécessaires en suivi-évaluation pour la durabilité de l'impact.
- Capitaliser les leçons apprises et les bonnes pratiques générées par le projet et veiller à leur utilisation pour le développement.
- Appuyer le Coordonnateur du projet pour le développement des activités de coopération sud-sud et les échanges inter-pays.
- Suivre la mise en œuvre des recommandations issues de toutes les études réalisées et des sessions de formation clés avec l'élaboration de points périodiques de mise en œuvre.

- Mettre en place des outils de suivi des allocations budgétaires pour la prise en compte des liens pauvreté-environnement dans les ministères stratégiques.

COMPETENCES REQUISES

Le spécialiste en suivi-évaluation devra :

- Avoir une formation universitaire de niveau BAC+5 au moins en économie, eaux et forêts, agronomie, ou autres diplômes équivalentes.
- Avoir de l'expérience dans le domaine du suivi-évaluation, et dans la prise en compte des liens pauvreté-environnement pour le suivi-évaluation et le développement.
- Maîtriser l'approche GAR.
- Maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel et Power Point.

Lieu d'affectation:

Bamako, avec de possibles déplacements à l'intérieur du pays.

D) Termes de référence de l'Assistant (e) chargé (e) de l'Administration et des Finances

L'Assistant(e) administratif et financier est chargé, sous la responsabilité du coordinateur du projet, de :

1.1 Sur le plan administratif :

- ✓ Préparer les réunions du Comité de Pilotage et autres rencontres organisées par le projet;
- ✓ Accueillir, assister et orienter les partenaires du projet;
- ✓ Préparer et contrôler le courrier départ et arrivé du projet et veiller à la diffusion du courrier;
- ✓ Superviser les tâches du personnel de soutien du projet ;
- ✓ Préparer les réunions du Comité de Pilotage et autres rencontres organisées par le projet;
- ✓ Accueillir, assister et orienter les partenaires du projet;
- ✓ Fournir l'assistance nécessaire au Coordonnateur du Projet et à l'expert technique international pour la mise en œuvre globale du projet ;
- ✓ Veiller à disposer de tous les fichiers et dossiers du projet à la fois en fichiers électroniques et en versions imprimées ;
- ✓ Préparer les dossiers pour le personnel du projet ;
- ✓ Préparer et mettre à jour des inventaires des immobilisations et des stocks de consommables du projet et si nécessaire procéder à de nouvelles acquisitions ;
- ✓ Aider le Coordonnateur du projet dans la conception de rapports de projet en conformité avec les formats appropriés du gouvernement et du PNUD ;
- ✓ Veiller à la bonne exploitation des moyens et outils de fonctionnement du projet ;
- ✓ Rechercher et mettre en forme l'information produite par le projet ;

- ✓ Contribuer à la préparation des missions des partenaires du projet et plus particulièrement les partenaires directs (PNUE, Bailleurs, Institutions internationales chargées des formations, Consultants).
- ✓ Etc.

1.2 Sur le plan Financier :

- ✓ Standardiser le système comptable du projet avec les procédures financières et comptables du PNUD;
- ✓ Tenir les documents comptables en vue des différents classements, de l'enregistrement des transactions financières ainsi que de l'apurement des comptes suivant les procédures NEX du PNUD;
- ✓ Préparer les révisions budgétaires du projet,
- ✓ Soumettre et vérifier le budget et les données comptables (préparation de dossiers financiers, calcul des coûts et estimation des dépenses prévues;
- ✓ Contribuer à préparer les divers rapports de référence (états d'avancement et d'autres rapports financiers nécessaires) ;
- ✓ Soumettre et suivre les plans de trésorerie du projet;
- ✓ Préparer les rapports comptables périodiques et aider dans la préparation de plan de mobilisation;
- ✓ Tenir de façon appropriée les documents comptables ;
- ✓ Assurer l'exhaustivité et l'exactitude des comptes comptables ;
- ✓ Assurer l'approvisionnement et la gestion des consommables ;
- ✓ S'impliquer dans la réalisation des résultats attendus du projet;
- ✓ Etc.

2- Qualifications

- ✓ Être titulaire au moins d'un DUT en comptabilité/ finance /administration ou un diplôme équivalent;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine d'expertise recherché;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de l'environnement Windows XP, Windows XP Professionnel, MS Office
- ✓ Avoir l'esprit d'équipe;

Lieu d'affectation: Bamako, avec de possibles déplacements à l'intérieur du pays.

ANNEXE 2: RAPPORTS FINANCIERS FONDS PNUÉ

1	Les connaissances concernant les liens entre pauvreté et environnement sont améliorées et disséminées			
	UNDP-ATLAS Account codes		UNEP-IMIS Account codes	
	71300 National consultants		1220 National consultants	\$
	71200 International consultants		1200 International consultants	\$
	71600 Travel - DSA		1600 Travel and DSA	\$
	72200 Equipment and Furniture		4200 Non expandable equipment	\$
	74100 Contractual services		2300 Sub-contracts for commercial services	\$
	74200 Audio Visual & Print prod costs		5200 Reporting costs	\$
	74500 Miscellaneous expenses		5300 Sundry	\$
	75100 Facilities & Administration (5%)		5300 Sundry	\$
	Total outcome 1			\$
2	Les outils et mécanismes pour l'intégration de la dimension environnementale dans les processus de planification nationaux et décentralisés sont développés			
	UNDP-ATLAS Account codes		UNEP-IMIS Account codes	
	71300 National consultants		1220 National consultants	\$
	71200 International consultants		1200 International consultants	\$
	71600 Travel - DSA		1600 Travel and DSA	\$
	72200 Equipment and Furniture		4200 Non expandable equipment	\$
	74100 Contractual services		2300 Sub-contracts for commercial services	\$
	74200 Audio Visual & Print prod costs		5200 Reporting costs	\$
	74500 Miscellaneous expenses		5300 Sundry	\$
	75100 Facilities & Administration (5%)		5300 Sundry	\$
	Total outcome 2			\$
3	Les capacités nationales sont renforcées pour assurer l'intégration de la dimension environnementale dans les plans de développement nationaux et locaux			
	UNDP-ATLAS Account codes		UNEP-IMIS Account codes	
	71300 National consultant		1220 National consultants	\$
	71200 International consultants		1200 International consultants	\$
	71600 Travel - DSA		1600 Travel and DSA	\$
	72200 Equipment and Furniture		4200 Non expandable equipment	\$
	74100 Contractual services		2300 Sub-contracts for commercial services	\$
	74200 Audio Visual & Print prod costs		5200 Reporting costs	\$
	74500 Miscellaneous expenses		5300 Sundry	\$
	75100 Facilities & Administration (5%)		5300 Sundry	\$
	Total outcome 3			\$
	Total UNEP budget managed by UNDP			\$

ANNEXE 3: NOTE DE SERVICE PORTANT CREATION DU COMITE D'EXPERT
TECHNIQUE DU PROJET IPE/ MALI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'ASSAINISSEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT- UNE FOI

DIRECTION NATIONALE DE LA
CONSERVATION DE LA NATURE

N° 0140 /MEA-DNCN

Bamako, le 11⁰ MAR 2009



NOTE DE SERVICE

Le dispositif institutionnel de pilotage, de coordination et de suivi du projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE) Mali, prévoit un Comité d'Experts Technique présidé par le point focal du CSLP et dont le secrétariat est assuré par le coordonnateur dudit projet.

Le Comité d'Experts Technique est une cellule de coordination qui a pour rôle de fournir un appui technique aux activités du projet et de faciliter l'accès aux informations et interlocuteurs des institutions nationales.

Dans le souci de le redynamiser, conformément à la recommandation de la mission d'évaluation de l'IPE-Mali par le PNUE/Nairobi/KENYA du 6 au 16 Janvier 2009, le Comité d'Experts Technique comprend les personnes ressources ci - après :

- Madame KEITA Aïda M'BO, Conseiller en Environnement, Chargée de suivi du Projet Pauvreté/Environnement, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Mr Tidiani COULIBALY, Chef de Division Etudes et Planification, Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN) ;
- Mr Souleymane DIARRE, Chef de la Division Formation et Communication, Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN) ;
- Madame Anna TOURE, Coordinatrice du Programme de renforcement des capacités de l'Etat et des Collectivités Territoriales en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales (STP/CIGQE) ;
- Mr Alamir Sinna TOURE, Point Focal du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Secrétariat Technique Permanent du Cadre

Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales (STP/CIGQE) ;

- Mr Alfousseni SEMEGA, Directeur Général Adjoint de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) ;
- Mr Drissa TRAORE, Chef de Division Etudes et Planification, Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) ;
- Mr Ahamadou Houna SIDIBE, Chef Unité Développement des Infrastructures de base et des Secteurs Productifs de la Cellule Nationale de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie, de l'Industrie, Commerce (CSLP);
- Mr Assaguid Ag MOHAMED, Direction Nationale de la Planification et du Développement, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce, personne ressource (DNP),
- Mr Mahamadou Zibo MAIGA, Coordonnateur du Programme cadre de renforcement des capacités nationales pour une gestion stratégique du Développement (PRECAGED) ;
- Mr Oumar Salim Mohamad KABA, Coordonnateur du Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) ;
- Mr Soumana TANGARA, Chef de Service Développement Institutionnel, du Comité de Coordination des Actions des Organisations non Gouvernementales (CCA – ONG) ;
- Bakary KONARE, Chargé de communication du Secrétariat de Coordination des Organisations non Gouvernementales (SECO – ONG).

Pour des besoins de spécificité de certaines études, la commission peut s'adjoindre toute autre compétence comme personne ressource.

La présente note de service prend effet pour compter de sa date de signature.

AMPLIATIONS

Original.....	1
DAF-MEA.....	1
DNCN.....	2
STP/CIGQE.....	2
ABFN.....	1
DNACPN.....	1
PNUD.....	1
PRECAGED.....	1
PMF/FEM.....	1
CCA – ONG.....	1
SECO – ONG.....	1
CSLP.....	1
DNP.....	1
Archives.....	1

Le Directeur National

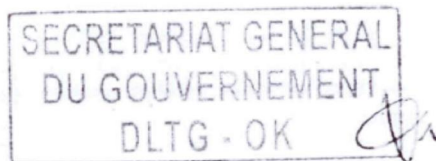


Alassane Boncana MAIGA
Chevalier de l'Ordre National

**ANNEXE 4 : ARRETE PORTANT CREATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DU
PROJET IPE/ MALI**

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT REPUBLIQUE DU MALI
ET DE L'ASSAINISSEMENT UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI**

SECRETARIAT GENERAL



ARRETE N°09

3289

MEA-SG DU

4 NOV 2009

**PORTANT CREATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DU
PROJET INITIATIVE PAUVRETE ET ENVIRONNEMENT (IPE)/MALI**

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT,

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Accord du financement du projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE)/Mali entre le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Mali, signé le 28 août 2007 ;
- Vu la Loi n°09-028/P-RM du 27 juillet 2009 portant création de la Direction Nationale des Eaux et Forêts ;
- Vu le Décret n°09-157/P-RM du 09 avril 2009, portant nomination des membres du gouvernement ;

ARRETE:

Article 1^{er} : Il est créé auprès du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement un Comité National de Pilotage du projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE)/Mali.

Article 2 : Le Comité National de Pilotage du Initiative Pauvreté et Environnement (IPE)/Mali, a pour mission d'assurer le pilotage et le suivi du projet ;

A ce titre, il est chargé de :

- approuver les critères d'identification et de sélection des sites d'intervention du projet ;
- approuver les critères d'éligibilité des bénéficiaires cibles en cohérence avec la politique d'intervention des autres projets ;
- approuver le plan d'action annuel du projet, en définissant les critères d'allocation et de priorisation des ressources financières disponibles annuellement ;
- apprécier la pertinence des activités en rapport avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;
- apprécier la cohérence des activités du projet à tous les niveaux par rapport aux autres politiques sectorielles nationales ;
- examiner et approuver le rapport annuel technique et financier du projet ;
- faciliter les échanges et la synergie avec d'autres projets et programmes intervenant dans la gestion durable des ressources naturelles en rapport avec la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté.

Article 3 : Le Comité National de Pilotage du projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE)/Mali se compose comme suit :

Président : Le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement ou son représentant ;

Membres :

- un représentant de la Direction Nationale de la Conservation de la Nature ;
- un représentant de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances ;
- un représentant du Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales ;
- un représentant de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger ;
- un représentant de la Direction Nationale des Collectivités Territoriales ;
- un représentant de l'Institut Géographique du Mali ;
- un représentant de la Direction Nationale de Développement Social ;
- un représentant du Fonds de Lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel ;
- un représentant du Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial ;
- un représentant de la Direction Nationale de la Planification du Développement ;

- un représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- un représentant de l'Institut d'Economie Rurale ;
- un représentant du Rectorat/Université de Bamako,
- un représentant de la Direction de la Coopération Internationale
- un représentant de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat ;
- un représentant de la Direction Nationale de l'Energie ;
- un représentant de l'Institut National de la Statistique ;
- un représentant de la Direction Générale du Budget ;
- un représentant de la Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté ;
- un représentant de la Banque Mondiale ;
- un représentant du Projet d'Appui à la Politique Environnementale (PAPE)/GTZ;
- un représentant de l'Union Européenne ;
- un représentant du Programme cadre de renforcement des capacités nationales pour une gestion stratégique du Développement ;
- un représentant de l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté;
- un représentant de la Coordination des Associations et Organisations Féminines ;
- un représentant de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- un représentant de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali ;
- un représentant du Conseil de Coordination et d'Appui aux Organisations non Gouvernementales ;
- un représentant du Secrétariat de Coordination des Organisations non Gouvernementales.

Article 4 : Le Comité de Pilotage du projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE)/Mali, peut faire appel à toute personne physique ou morale en raison de ses compétences.

Article 5 : Le secrétariat du Comité National de Pilotage est assuré par le Coordonnateur National du Projet (IPE)/Mali.

Article 6 : Le Comité National de Pilotage se réunit une fois par an sur convocation de son président. Il peut tenir des réunions extraordinaires.

Article 7 : Le présent arrêté abroge toutes les dispositions antérieures notamment l'arrêté n°6-1763/MEA-SG du 08 /2006 portant création du Comité national de Pilotage du projet "Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation de la Politique environnementale avec la réduction de la pauvreté".

Article 8 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

- Original 1
- P-RM-AN-CS-SGG-GESC- 7
- Primature et tous Ministères 30
- Vérificateur Général 1
- DNCN, IPE/Mali 2
- MEA/DAF 1
- Archives 1
- J.O 1

Bamako, le _____

4 NOV 2009

**Le Ministre de l'Environnement
et de l'Assainissement**



Pr. Tiémoko SANGARE